

de toute végétation que j'ai recueilli cet insecte sous les pierres; il était couvert d'une quantité de gouttelettes d'eau; j'ignore si c'est le produit d'une transsudation, ou plutôt un effet physique analogue à celui de la rosée qui couvre la surface inférieure des pierres, effet qui, dans ces régions tourmentées par les accidents atmosphériques, se reproduit même en plein jour.

Nebria fossulata, Lass. (*N. crenato punctata*, Bonelli inéd.)

N'est pas rare sous les pierres des endroits humides, à la hauteur de 2,500 mètres; on y trouve aussi, mais en petit nombre, les *N. Villæ*, Dej. et *N. angustata*, Dej.

Pterostichus multipunctatus, Dej.

Je l'ai pris en compagnie du *Cychrus cordicollis*, à 2,540 m.

Oreina melanocephala, Meg. (*O. Peirolerii*, Bassi.)

M. Zumstein, bien connu par ses observations géologiques et ses ascensions au Mont-Rose, avait trouvé le premier cette belle espèce en cherchant des coléoptères pour feu Bonelli; dans les renseignements qu'il eut la complaisance de me donner sur les localités où se trouve cet insecte abrité sous les pierres, M. Zumstein m'a assuré n'avoir trouvé depuis lors, dans le même endroit, que des individus d'un cendré-verdâtre. Cette circonstance viendrait à l'appui des fortes variations auxquelles cette espèce pourrait être sujette; j'ai vu un individu trouvé sur un sommet du même nœud, dans la chaîne des Alpes pennines, qui, sur un fond rouge de brique offrait une grande ligne noire sur la suture des élytres.

ENTOMOLOGIE FRANÇAISE. *Rhynchotes*.

Par M. AMYOT (Suite) (1).

(Séance du 22 Janvier 1848.)

ORDRE DEUXIÈME.

HOMOPTÈRES. *HOMOPTERA*. Latr.

Les insectes de cet ordre se distinguent de ceux de l'ordre précédent par un bec (*fig. 57 a*) naissant de la partie inférieure de la tête, mais non du sternum, entre les pattes antérieures, comme dans l'ordre suivant. Leurs ailes supérieures que nous nommerons homélytres, par opposition au nom d'hémiélytres employé dans l'ordre précédent, sont ordinairement de nature homogène dans toute leur étendue, c'est-à-dire entièrement coriaces ou entièrement membraneuses, d'où vient le nom d'*Homoptères*, du grec *ὁμός*, semblable, et *πτερόν*, aile, qui leur a été donné par Latreille. Indépendamment de ces caractères, ils ont une forme d'antennes (*fig. 56, 57 b; 64, 67, 71 a*) qui leur est exclusivement propre dans les *Rhynchotes*: elles sont courtes, terminées par une soie fine, quelquefois très longues et composées de six à sept articles difficiles à distinguer.

Le bec est épais, composé de trois articles apparents, dont le premier est ordinairement caché sous la partie de la tête qu'on nomme chaperon (*fig. 57 c*). L'abdomen est formé de six ou sept segments. Toutes les femelles sont pourvues d'une tarière ou oviscapte (*fig. 59 a*), re-

Voyez : 2^e série. Tome III (1845) p. 369, et tome IV (1846) p. 73 et 356.

que entre les deux plaques vulvaires (*fig. 58 a a*), lesquelles s'ouvrent à la volonté de l'insecte pour lui donner passage; les mâles présentent une plaque anale (*fig. 57 g*) simple et entière.

Les Homoptères se divisent en deux grandes tribus, les Triocelles et les Biocelles.

TRIBU PREMIÈRE.

TRIOCELLES. *TRIOCELLI* Latr.

Les Triocelles (*Stridulantes* Latr.) se distinguent de tous les autres Homoptères par la présence de trois ocelles (*fig. 56 a*) sur le vertex, au lieu de deux seulement, ainsi que par un organe particulier, propre à chanter, qui existe dans les mâles (*fig. 57 ee*).

M. Solier (A. Fr. VI. 201) décrit comme il suit les diverses parties de l'organe du chant, dans l'espèce la plus commune de cette tribu, qu'on trouve dans le midi de la France, et à laquelle appartient proprement le nom de Cigale, qu'on étend vulgairement à toutes les autres. Cet appareil est formé de quatre cavités principales, dont une dans le metathorax et les autres dans l'abdomen. La première, ou *cavité thoracique*, présente un grand stigmat vertical qui y débouche de chaque côté et la met en communication avec l'air extérieur; la centrale des trois autres cavités, ou *cavité abdominale*, est vaste, recouverte directement par l'opercule et présente dans le bas, deux membranes ovales, irisées et très minces que Réaumur a nommées le *miroir*; les deux autres, nommées *cavités sonores*, sont situées en dessus, de chaque côté de la cavité abdominale, et formées par le tégument solide des parois de l'abdomen, qui enveloppe une membrane blanche, sèche, bombée et plissée transversalement, qui sépare ces

cavités de la cavité thoracique, et que Réaumur a nommé la *timbale*.

C'est Réaumur qui le premier a découvert le mécanisme à l'aide duquel cet organe produit l'espèce de chant que l'insecte fait entendre. Ayant disséqué un mâle, il s'aperçut qu'il existait dans l'intérieur du thorax deux gros muscles qui allaient aboutir à la timbale, et ayant par haserd tiré l'un de ces muscles avec une pince, il fut étonné d'entendre raisonner comme un tambour cette membrane mise en mouvement par ce tiraillement. MM. Goureau et Solier (A. Fr. VI. 60. 199) ont confirmé de nos jours, par des observations faites sur des mâles vivants, celles que Réaumur n'avait pu faire que sur des insectes à l'état de dessication. Ces entomologistes pensent que les opercules font l'office des clefs des instruments à vent, qui se soulèvent pour modifier le son sortant des cavités, avec cette différence que dans l'insecte, c'est la clef qui est fixe, tandis que l'instrument, c'est-à-dire l'abdomen, est mobile, se soulève et s'abaisse alternativement pour modifier les sons; l'épine qui s'étend en dehors sur la base de l'opercule paraît destinée à servir de frein à l'opercule pour l'empêcher, non de se soulever trop haut, puisqu'il est immobile, mais seulement de céder à la pression que l'abdomen exerce sur lui en s'abaissant. Pendant que le chant se fait entendre, la timbale, tirée par le muscle, vibre et passe alternativement de la forme convexe à la forme concave, et c'est ce mouvement qui produit matériellement le son. Quoique la femelle ne chante pas, on remarque aussi cependant à la base de son abdomen de petits opercules disposés comme ceux du mâle.

La plus antique célébrité s'attache au chant de cet insecte. Les Grecs en faisaient l'emblème de la musique, le

représentant perché sur une cithare. On disait que deux joueurs de cithare, Eunome et Ariston, luttant un jour ensemble de talent sur cet instrument, et l'une des cordes d'Eunome s'étant cassée, une Cigale vint se poser sur sa cithare, et remplaça avec tant de charme la corde rompue qu'il remporta la victoire. La figure d'une Cigale était tracée dans les hiéroglyphes égyptiens comme symbole de la musique. Au reste, il est certain que cet art a un attrait particulier pour ces insectes. Quoiqu'ils soient très craintifs et qu'il s'envolent au moindre bruit, M. Solier dit (A. Fr. VI, 214) qu'on peut s'en approcher en sifflant d'une manière tremblottante propre à imiter leur chant en le dominant; alors l'insecte descend d'abord un peu le long de l'arbre, comme pour se rapprocher de celui qui siffle; si on lui présente une canne en continuant de siffler, il s'y pose et descend lentement à reculons, en s'arrêtant de temps en temps comme pour écouter, puis finit par arriver jusqu'au siffleur. Un pharmacien d'Aix, en Provence, M. Boyer est parvenu ainsi à en faire placer un jusque sur son nez, où l'insecte chantait pendant qu'il sifflait d'accord avec lui.

Les Grecs disaient que les Cigales étaient des hommes nés du limon de la terre, qui avaient jadis enseigné aux Muses à chanter, mais qu'ils avaient une telle passion pour la musique, qu'ayant oublié de boire et de manger pour chanter, ils étaient morts de faim, et que les Muses, par reconnaissance, les avaient changés en Cigales, en leur donnant la faculté de vivre sans boire ni manger. On croyait, en effet, dans l'antiquité, que les Cigales ne prenaient aucune nourriture, en ne faisant que sucer la rosée. Les anciens poètes sont pleins d'allusions à ce sujet; un auteur en a même pris texte pour soutenir qu'il était possible de ne vivre qu'en buvant de l'eau, en citant

à l'appui l'exemple des Cigales. On pense aujourd'hui qu'elles sucent la sève des arbres, quoiqu'il n'y ait pas plus d'observations positives sur cette matière que dans les temps les plus reculés.

Les Grecs faisaient un tel cas du chant de ces insectes, qu'ils les enfermaient, dit-on, dans des pots comme des oiseaux, pour se donner le plaisir de les entendre. Cependant on n'était pas d'accord à ce sujet, car il a donné lieu à de grandes discussions; les uns appelant ce chant délicieux et d'autres le trouvant détestable. De nos jours, aucun de ceux qui l'ont entendu ne déclarent en avoir été charmés, et on le qualifie généralement de bruit monotone et étourdissant. On a eu l'idée, toutefois, de noter en musique ses différentes intonations, qui varient, du reste, selon les espèces.

La tarière de la femelle lui sert à percer les branches de bois mort, du mûrier notamment, pour déposer ses œufs dans la moelle de ces branches. Cette tarière est composée d'un fourreau qui renferme trois pièces; la pièce intermédiaire, fil extrêmement fin et à peu près de forme quadrangulaire, est un canal double par lequel coulent les œufs en sortant du sein de la mère; elle s'élargit en forme de fer de lance à son extrémité, qui est d'une substance beaucoup plus dure et plus polie que dans le reste de son étendue. Les deux pièces latérales s'assemblent avec la pièce médiane au moyen de quelques arêtes saillantes qui entrent dans des rainures correspondantes et qui, par un mouvement qui leur est propre, peuvent glisser le long de la tige médiane sans pouvoir s'en écarter; elles se terminent comme la tige médiane, par une tête aiguë qui est de plus striée et dentelée en forme de lime ou de scie. Réaumur pensait que c'était en faisant alternativement usage de l'une et de l'autre lime que la femelle perceait le

bois pour introduire ensuite le fil intermédiaire dans le trou qui avait été fait et déposer ses œufs dans le canal moelleux de la branche. Suivant M. Doyère (A. Sc. nat., 2^e. S. Zool. VII. 193. pl. 8), c'est, au contraire, la tige médiane qui est l'instrument perforant à la manière d'un poinçon, les tiges latérales lui servant seulement de points d'appui et faisant l'office de grappins. La tarière est d'abord poussée hors du fourreau par l'action d'un muscle à la volonté de l'insecte, qui cherche ensuite à se cramponner dans l'épiderme de la branche par la pointe aiguë et dentelée des tiges latérales qu'il y introduit par un simple coup donné à reculons; quand ces deux pièces latérales y sont fixées, le muscle propre de la tige médiane la pousse alors contre elle pour faire l'office de poinçon, puis les deux pièces latérales s'introduisent dans l'ouverture même qu'elle a faite pour s'y fixer encore, à l'aide de leurs dentelures et fortifier les nouveaux coups que le poinçon doit porter, et qui deviennent de plus en plus forts à mesure que les pièces latérales prennent un point d'appui plus assuré en pénétrant à une plus grande profondeur dans le trou que le poinçon a pratiqué.

Quand les œufs sont déposés dans la branche, l'insecte referme le trou qu'il a fait, suivant certains auteurs, avec une espèce de gomme, et suivant d'autres, en repoussant seulement les fibres du bois sur l'entrée du trou.

Les Grecs se faisaient un mets du corps des Cigales; on les recherchait surtout, dit Aristote, à l'état de nymphe; mais à l'état parfait, on préférerait le mâle avant l'accouplement et la femelle après, à cause des œufs qu'on trouvait alors dans cette dernière.

Les Triocelles se divisent en Réticelles et Octicelles.

DIVISION I.

RÉTICELLES. *RETICELLI* (1) Am. Serv.

Cette division, qui ne renferme que des espèces exotiques, se distingue de l'autre par ses homélytres formées, dans leur dernière moitié, d'un réseau de nervures à mailles nombreuses et irrégulières. Son type principal est la Polynèvre (*ducalis* Westw. — Am. Serv. 460).

DIVISION II.

OCTICELLES. *OCTICELLI* (2) Am. Serv.

Cicada Réaum. — Linn. — Geoffr. — Stoll. — Ol. — Tign. — Germ. — L. Duf. — Burm. — Brull. — Blanch. — Am. Serv. — *Tettigonia* Fabr. — Coqb.

Les insectes de cette division présentent régulièrement seize cellules à chacune de leurs homélytres, dont huit notamment, longitudinales et parallèles, à l'extrémité (*fig. 56*).

Tête courte, large, transversale, en triangle obtus antérieurement; front très renflé, avec des sillons transversaux nombreux (*fig. 57 d*); chaperon (*fig. 57 c*) sans sillons transverses. — *Yeux* gros, très saillants. — *Antennes* insérées entre les yeux, sous un rebord latéral de la tête, courtes, de sept articles, le basilaire épais, les autres diminuant successivement de grosseur, et formant une soie terminale très fine. — *Bec* ayant le premier article entièrement caché par le chaperon, le second plus court que le troisième. — *Prothorax* (*fig. 56 c*) transversal; le mésothorax ou écusson (*fig. 56 d*) très grand, bordé

(1) *Rete*, rets, *cella*, cellule.(2) *Octo*, huit, etc.2^e Série, TOME V.

de chaque côté par un sillon qui en suit le contour arrondi et vient aboutir au milieu à une petite élévation qui sépare les deux sillons latéraux l'un de l'autre. — *Homélytres* (fig. 56 c) offrant ordinairement seize cellules, savoir : 1° une cellule basilaire (f) courte, ordinairement opaque; 2° une cellule costale externe (g) très longue, et une costale interne correspondante (h) aussi très longue; 3° cinq cellules intermédiaires (i) allongées; 4° huit cellules terminales (j) aussi allongées et régulières. — *Ailes inférieures* (fig. 56 k) offrant trois cellules antérieures (l) allongées et s'étendant le long du bord externe, et neuf cellules touchant le bord postérieur dont trois (m) partant de la base de l'aile et les six autres (n) partant du milieu, plus un appendice interne (o) avec sa marge appendiculaire (p), lesquels marge et appendice sont destinés à se plier sous l'aile dans l'état de repos. — *Abdomen* court, gros, conique avec une plaque ou opercule (fig. 57 c c, 61 a) recouvrant de chaque côté les cavités sonores dans les mâles, et une épine aplatie (fig. 57 f, 61 b) partant de la base des hanches postérieures et s'étendant audessus de l'opercule.

1. (4). Timbales plus ou moins recouvertes par une membrane.

Cette membrane est un prolongement du tégument propre de l'abdomen.

2. (3). Timbales entièrement recouvertes en-dessus et latéralement.

CIGALE (fig. 56, 57).

371. *Cicada* (1). Noire en-dessus, avec le bord pos-

(1) Du latin *ciccum*, petite peau, et du grec *ᾄδω*, chanter, suivant Beickmann; ou, suivant nous, de *ciccus*, en latin, petitesauterelle, dérivé du grec *κικκός*, coq; *cicada*, diminutif de *ciccus*.

térieur du prédorsum et une tache de chaque côté à l'extrémité de l'écusson, jaunes; deux légères taches brunes seulement à l'extrémité des homélytres. Long. 0,035.

fraxini Fabr. R. 40. 37. — Germ. R. S. II. 64. 23. — Burm. 182. 5. — Am. Serv. 479. 1. — *orni* Fabr. E. IV. 23. 23. — *plebeia* Scop. E. 345. — Ol. V. 754. 33. — Ross. 1250. — Tign. 142. — L. Duf. R. 93. 2. — Blanch. 166. 11 H. pl. 10. f. 2. — Réaumur. V. 151. pl. 16. f. 1-6. — La Cigale à bordure jaune. Geoffr. 429. 1. — La grande Cigale européenne. Stoll. 91. pl. 24. f. 131. (♀); 95. pl. 25. f. 139 (♂).

Jaunâtre en-dessous; une tache transversale au-delà des yeux et deux longitudinales sur le front en avant des ocelles, l'une triangulaire placée derrière l'autre, jaunes; une ligne longitudinale jaune au milieu du prédorsum, cette ligne n'atteignant ni le bord antérieur ni le bord postérieur, avec une grande tache ferrugineuse de chaque côté; la cellule basilaire des homélytres opaque, noire, avec une tache jaune; les deux taches de l'extrémité d'un brun enfumé, quelquefois très peu apparentes, placées sur les deux nervures ou anastomoses qui réunissent la première à la seconde et celle-ci à la troisième nervure longitudinale; ailes inférieures hyalines, sans taches; pattes jaunes, avec des lignes longitudinales noires. ♂♀.

Midi de la France. On la trouve quelquefois dans la forêt de Fontainebleau.

Le chant de cette espèce est très fort: il paraît formé, dit M. Solier (A. Fr. VI. 200) d'une seule note répétée avec rapidité; il s'affaiblit insensiblement après un certain temps et se termine par une sorte de sifflement qui ressemble au bruit de l'air sortant d'une vessie que l'on comprime, et qui a quelque analogie avec celui qu'on fait en prononçant les deux consonnes *st*. Lorsqu'elle chante,

elle remue son abdomen avec rapidité de manière que les opercules s'en éloignent et s'en rapprochent alternativement; elle joint à ce mouvement un petit tremblement du mésothorax. Du reste, quand on saisit l'insecte, le bruit très fort que la frayeur lui fait jeter, diffère notablement de celui qu'il fait entendre à l'état de liberté.

3. (2). Timbales (*fig. 62 b*, 60 *a*) plus ou moins laissées à découvert par la membrane (*fig. 62 a*) qui se prolonge sur elles.

TETTIGÉ.

372. *Tettigia* (1). Jaune verdâtre, tachée de noir, six ou sept points noirs à l'extrémité des nervures longitudinales sur les homélytres, avec les quatre anastomoses au-dessus tachées de noir. Long. 0,028-30.

orni Linn. 707. 16. — Fabr. R. 40. 35. — Ol. V. 753. 32. — Ross. 1252. — Germ. R. S. II. 70. 36. — L. Duf. R. 1. 91. — Burm. 181. 4. — Brull. H. pl. 5. f. 4. — Blanch. 166. 10. — Ramb. 197. — Am. Serv. 481. — *punctata* Fabr. E. Sp. 516. 23. — Panz. 50. 22. — Réaum. V. 151. pl. 16. f. 7. — La Cigale panachée. Geoffr. 429. 2.

Quatre principales taches noires en demi ovale très allongé et partant de la base de l'écusson; abdomen annelé de jaune et de noir; la cellule basilaire des homélytres blanche, la nervure qui l'entoure teintée de noir vers l'extrémité; les nervures des quatre ailes généralement pâles dans la moitié basilaire, noires dans la dernière moitié; pattes jaunes, tachées de brun. ♂♀.

Très abondante dans le midi de la France, sur tous les arbres, même dans les contrées où il n'y a point d'or-

(1) Τίττιγ, cigale.

nes, notamment dans les forêts de pins maritimes, entre Bayonne et Bordeaux.

Le chant de cette espèce, dit Olivier, est comme enroué et ne se fait pas entendre de loin. Les timbales, dit M. Solier (A. Fr. VI. 213), n'étant pas recouvertes latéralement comme dans l'espèce précédente, l'insecte n'a pas besoin de remuer son abdomen pour les découvrir; le mouvement thoracique est moins rapide, le son produit plus sourd, d'une intonation plus basse; le chant est moins accéléré et dure moins longtemps, ses repos sont plus longs et il ne finit pas par l'espèce d'expiration qui est propre à la Cigale.

CICADATRE (*fig. 62*).

373. *Cicadatra* (1). Noire; deux taches brunes légères seulement à l'extrémité des homélytres. Long. 0,018.

atra Ol. V. 759. 63. — *concinna* Germ.? F. 13. 17.

Assez velue; une linéole longitudinale sur le prédorsum, avec quelques taches ferrugineuses de chaque côté, et le bord postérieur liséré de jaune; une ligne jaune à l'extrémité de l'écusson, sur l'élévation médiane qui sépare les deux sillons latéraux; la cellule basilaire des homélytres blanche, transparente; une espèce de point épais brun au milieu des homélytres et touchant la côte externe ordinairement; les deux taches brunes de l'extrémité placées sur les anastomoses; dessous du corps jaunâtre; quelquefois une tache longitudinale noire au milieu du ventre. ♂♀.

Midi de la France.

4. (1). Timbales (*fig. 60 a*) entièrement découvertes,

(1) Diminutif de *Cicada*.

aucune membrane ne se projetant sur elles en dessus, ni latéralement.

5. (6). Opercules (*fig. 61 a*), très petits, sinués sur leurs bords, l'épine basilaire (*id. b*) aussi longue qu'eux.

TIBICINE.

374. *Tibicina* (1). Noire; les nervures et les taches opaques de la base des homélytres et des ailes inférieures d'un rougeâtre sanglant; la tête très large. Long. 0,030.

hæmatodes Linn. 707. 14. — Scop. E. 347. — Ol.

V. 753. 31. — Ross. 1251. — Fabr. E. IV. 22. 21. —

Panz. 50. 21. — Latr. G. III. 154. — *sanguinea*

Fabr. R. 39. 31. — Germ. R. S. II. 58. 5. —

La Cigale à anneaux rouges. Stoll. pl. 2. f. 11.

Une linéole longitudinale rougeâtre au milieu du pré-dorsum, avec deux taches longitudinales obliques de chaque côté, un liséré au bord prédorsal postérieur, le bord postérieur de l'écusson et un liséré au bord postérieur de chaque segment abdominal, rouges; les quatre ailes sans taches, avec les nervures rouges ou rougeâtres dans leurs deux premiers tiers, d'un noir foncé plus ou moins rougeâtre dans le dernier tiers; dessous du corps plus ou moins taché de jaune rougeâtre. ♂♀.

Commune dans le midi la France.

CIGALON.

375. *Cicado* (2). Semblable à la précédente mais plus velue, la taille moindre, la tête plus petite et les nervures des homélytres d'un jaune plus pâle. Long. 0,022-24.

tomentosus Ol. V. 759. 62. — *pictus* Fabr. R. 42. 43.

(1) *Tibicen*, joueur de flûte.

(2) *Cigalon*, nom donné à cette espèce dans le midi de la France.

— Coq. 31. pl. 8. f. 2. — Germ. R. S. II. 58. 7. — Réaum. V. 152. pl. 16. f. 8, 9.

Des taches jaunes sur l'écusson. ♂♀.

Même lieux que la précédente dont elle n'est peut-être qu'une variété.

6. (5). Opercules grands, arrondis, l'épine basilaire très petite, ailes sans taches.

MÉLAMPSALTE.

376. *Melampsalta* (1). Noire, les bords latéraux et postérieur du prédorsum, quatre taches sur l'écusson, l'extrémité du dernier segment dorsal et le dessous du corps, jaune-pâles. Long. 0,022-25.

Une linéole longitudinale médiane sur le prédorsum, avec un fin liséré au bord antérieur, jaune-pâles; une linéole oblique partant de la base, de chaque côté de l'écusson (les quatre taches placées, deux sur le disque médian, les deux autres à l'extrémité), un fin liséré bordant l'extrémité de chaque segment dorsal, et les pattes, de la même couleur, avec les cuisses rayées ou tachées de noir, les jambes antérieures et la base ainsi que l'extrémité des autres, noires, et les tarses bruns; la cellule basilaire des homélytres blanche, transparente, le bord interne près de la base en dehors des nervures teint de rouge carminé; les nervures noires, sauf quelques-unes discoïdales et le centre de la côte extrême, pâles; les nervures basilaires des ailes inférieures, jusqu'au delà du milieu, pâles. ♂.

Espagne, Sierra Moréna (Ghiliani).

(1) *Μίλας*, noir, *ψάλτης*, chanteur.

CIGALLETTE.

377. *Cicadetta* (1). Noire, la base des quatre ailes d'un rouge sang. Long. 0,020.

hæmatodes Fabr. R. 42. 50. — Germ. R. S. II. 58. 6.

— *tibialis* Panz. 59. 5. — La Cigale ordinaire d'Europe. Stoll. 92. pl. 24. f. 133.

Deux taches rougeâtres, qui disparaissent quelquefois, sur le disque de l'écusson; celui-ci quelquefois finement liséré de rouge au bord postérieur, les opercules rouges, leur base noire, le ventre rougeâtre, avec une bande longitudinale noire au milieu; pattes noires, plus ou moins tachées de rougeâtre. ♂♀.

Midi de la France et de toute l'Europe.

TETTIGETTE.

378. *Tettigetta* (2). Semblable à la précédente, mais deux petites taches jaunes à l'extrémité de l'écusson sur le bord des sillons latéraux. Long. 0,012-18.

pygmæa Ol. ? V. 762. 66. — *gestuans* Fabr. R. 37. 20.

Les quatre ailes ordinairement moins rougeâtres à la base que dans la précédente espèce dont elle est digne à peine de constituer une variété sous le rapport de la différence de coloration; le prédorsum rougeâtre postérieurement, avec une linéole longitudinale au milieu et quelques taches ferrugineuses, qui disparaissent plus ou moins, de chaque côté. ♂♀.

Midi de la France.

Les différences de couleur sont trop variables dans

(1) Diminutif de *Cicada*.

(2) Diminutif de *Tettigia*.

toutes ces espèces pour qu'on puisse y attacher beaucoup d'importance en général.

MEZAMMIRE.

379. *Mezammira* (1). Verte, tachée de noir en dessus. Long. 0,013-14.

Corps légèrement velu, un petit point noir presque imperceptible de chaque côté, vers le milieu de la bande longitudinale noire médiane de l'écusson; base de l'abdomen, en dessus, noire; nervures des ailes d'un vert-clair uniforme. ♂.

Espagne : Sierra Morena (Ghiliani).

TRIBU DEUXIÈME.

BIOCELLES. BIOCELLI.

Les Biocelles se distinguent des Triocelles par l'absence de l'organe propre au chant dans les mâles; ils ne présentent jamais plus de deux ocelles; quelquefois même ces derniers organes ne sont point apparents.

Les Biocelles se divisent en Subtéricornes et Antéricornes.

DIVISION PREMIÈRE.

SUBTÉRICORNES. SUBTÉRICORNES (2) Am. Serv.

Les Subtéricornes se distinguent de tous les autres Homoptères par des antennes (*fig.* 64, 67, 71 *a*) insérées sous les yeux.

Ils se divisent en Cavigènes et Planigènes.

(1) Hébreu, זממר, *zammâr*, chanteur.

(2) *Subter*, en-dessous, *cornu*, antenne.

SUBDIVISION I.

CAVIGÈNES. *CAVIGENI* (1) Am. Serv.

Les Cavigènes se distinguent des Planigènes par un front (*fig. 64 cc.*) séparé de la joue (*id. dd.*) par un rebord tranchant.

Ocelles placés de chaque côté de la tête, un au dessous de chaque œil. — *Antennes* de deux articles apparents seulement, le dernier portant une soie terminale fine. — *Bec* de trois articles apparents (2). — *Pattes* prismatiques, les jambes postérieures ayant ordinairement cinq ou six fortes épines au côté externe et leur extrémité garnie d'une rangée de petites épines fines et aiguës formant une demi-couronne; tarsi de trois articles, les deux premiers ordinairement garnis à leur extrémité, comme la jambe, d'une couronne de fines épines.

Les Cavigènes se divisent en Percavigènes et Subplénigènes.

TRIDIVISION I.

PERCAVIGÈNES. *PERCAVIGENI* (3).

Les Percavigènes se distinguent des Subplénigènes par un chaperon (*fig. 63 b*) offrant, de chaque côté, une arête qui sépare ses faces latérales de sa face médiane, cette arête étant la prolongation de celle qui sépare la face frontale (*id. a*) des joues (*fig. 64 dd*) (4).

(1) *Cavus*, creux, *gena*, joue.

(2) De six articles, suivant M. Spinola (A. Fr. VIII. 208), les trois premiers cachés par le chaperon.

(3) *Per*, augment de perfection, etc.

(4) Cet excellent caractère, indiqué par M. Spinola (A. Fr. VIII. 156, 157), jette un jour tout nouveau sur la classification de cette division, et fait apprécier le tact observateur de cet illustre entomologiste. Ce caractère que nous n'avions pas aperçu, lors de la création des noms de Nudimarges et

Ils se divisent en Brévinaures et Longinaures.

QUADIVISION I.

BRÉVINAURES. *BREVINAURES* (1).

Cicada Linn. — Geoffr. — De G. — Vill. — *Fulgora* Linn. — Fabr. — Ol. — Vill. — Panz. — Tign. — Latr. — L. Duf. — Am. Serv. — *Flata* Fabr. — *Cixius* Latr. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Dictyophora* Germ. — Spin. — *Pseudophana* Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv.

Antennes très courtes, ne dépassant pas le bord des joues.

1. (18). Jambes antérieures non dilatées en foliole.
2. (5). Tête prolongée en tige ou cône au delà des yeux.
3. (4). Face frontale (*fig. 63 a*) divisée en quatre facettes par cinq carènes longitudinales.

Corps d'un vert pré uniforme, sans tache. — *Dos* du thorax offrant trois carènes longitudinales en dessus, qui se prolongent sur le vertex en se resserrant (*fig. 65*). — *Homélytres* à nervures formant un réseau léger dont les mailles vont en se rétrécissant de plus en plus vers l'extrémité, ces mailles ou cellules petites, irrégulières; ailes inférieures plus courtes que les supérieures, leur réseau à mailles plus lâches que celui des homélytres. — *Abdomen* large, court, conique, les plaques vulvaires des femelles formant, en s'allongeant, une sorte de tarière large, courte, grosse. — *Pattes* grêles, longues.

et Strigimarges (Am. Serv. 487, 519) pour des subdivisions fondées sur un caractère différent et beaucoup moins bon, nous paraît devoir entraîner la création de deux nouveaux noms pour des subdivisions devenues maintenant très différentes.

(1) *Brevis*, court, *inauris*, pendant d'oreille.

CHANITHE.

380. *Chanithus* (1). Prolongement céphalique très long (0,005), en tige quadrangulaire, de même grosseur dans toute son étendue. Long. (ailes compr.) 0,015.

pannonicus Herr. Sch. Panz. 13. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 297. 4.

Hongrie; Romélie.

PSEUDOPHANE (fig. 63-65).

381. *Pseudophana* (2). Prolongement céphalique court, en pointe pyramidale à quatre côtés. Long. (ailes compr.) 0,010-12.

europæa Linn. 704. 9. — Vill. 454. 1. pl. 3. f. 10. — Ol. VI. 572. 28. pl. 109. f. 2, 3, 4. — Ross. 1247. — Fabr. R. 5. 21. — Panz. 20. 16. — Tign. 111. — Germ. R. S. I. 165. — L. Duf. R. 94. — Burm. 160. 2. — Spin. A. Fr. VIII. 298. 5. — Ramb. 21. — Blanch. 170. 11. pl. 12. f. 2. — Am. Serv. 506. — La Cigale à tête en pointe conique. Stoll. 48. pl. 11. f. 151.

Commune dans le midi de la France. On la trouve aux environs d'Orléans.

4. (3). Face frontale (fig. 66 a) divisée en deux facettes seulement par trois carènes longitudinales.

MÉNOCRIE.

382. *Menocria* (3). Brune uniforme, les homélytres très sombres, presque coriaces. Long. (ailes compr.) 0,010.

marginicollis Spin. A. Fr. VIII. 309. pl. 15. f. 4. — *advena* Spin. id. 307. f. 3. — *Genei* Spin. id. 308.

(1) Hébreu. חָנִית, *chanith*, pique.

(2) Ψευδής, faux, *saiva*, luire.

(3) Hébreu. נֹכְרִי, *nocri*, étranger.

Prolongement céphalique court (0,001), arrondi au bout, le vertex aplati, les homélytres arrondies et en recouvrement l'une sur l'autre dans le repos, à l'extrémité, dépassant de beaucoup (0,003) celle de l'abdomen, avec des taches noires qui disparaissent quelquefois.

Midi de la France (Perris); Espagne. M. Ghiliani l'a prise en abondance sous les vieilles écorces de figuier à Malaga. Nous en voyons un individu, venant de l'Amérique septentrionale, où les taches noires signalées sur les homélytres sont au nombre de huit à neuf sur chacune, dont trois disposées longitudinalement près du bord externe, et trois, dont deux gemellées, vers l'extrémité médiane; nous ne retrouvons plus que ces trois dernières sur un des individus de Malaga. Celui du midi de la France a le prolongement céphalique proportionnellement moins long, et le fond brun des homélytres est parsemé de petites taches blanchâtres qui lui donnent une coloration assez différente de celui de l'Amérique septentrionale. Malgré ces différences, nous ne considérons ces individus que comme des variétés locales de la même espèce.

1° — MARGINICOLLE. *marginicollis* Spin. Protubérance céphalique plus allongée; la coloration plus brune, Malaga; Sicile.

2° — ADVENE. *advena* Spin. — *Genei* Spin. Protubérance céphalique moins allongée; la coloration plus pâle.

Midi de la France; Haute Italie; Sardaigne.

5. (2). Tête non prolongée en cône au delà des yeux.

6. (7). Face frontale (fig. 63 a) divisée en quatre facettes par cinq carènes longitudinales.

TRISTIROPS.

383. *Tristirops* (1). Grisâtre, taché de noir, les homé-

(1) Τρίστηρ, trois, *στρίψα*, carène, *ὤψ*, face.

358 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. SUBTÉRICORNES. (11)

lytres légèrement transparentes, en ovale assez court, les nervures tachées de noir. Long. 0,005.

Trois carènes longitudinales sur le vertex dont une médiane, avec un point carré noir de chaque côté d'elle au milieu du sillon formé par la carène médiane et chaque carène latérale; les yeux très gros; les homélytres à cellules allongées, au nombre de trois rangées transverses principales, les basilaires comprises; ailes inférieures assez courtes, blanches; pattes postérieures très longues.

Midi de la France?

7. (6). Face frontale (fig. 66 a) divisée en deux facettes seulement par trois carènes longitudinales; la tête très courte.
8. (15). Nervures des homélytres non pointillées de noir. Homélytres à nervures fourchues, les cellules peu nombreuses; ailes inférieures, aussi longues que les homélytres.
9. (14). Vertex non occupé par 1, 2 petites fossettes.
10. (13). Vertex non divisé par une carène longitudinale.
11. (12). Sillon du vertex à peu près aussi large que long.

OCHROPHARE.

384. *Ochrophara* (1). Jaunâtre pâle, le mésothorax d'un jaune ferrugineux pâle. Long. (ail. compr.) 0,008.

Homélytres allongées, de même largeur dans toute leur étendue, arrondies au bout, d'un pâle uniforme légèrement transparent, les six petites nervures transverses ou anastomoses de l'extrémité, ainsi que l'extrémité apicale des nervures longitudinales touchant le bord extrême, brunes.♀.

Sicile (Ghiliani).

(1) ὤχρως, pâle, φᾶρος, vêtement extérieur.

(14) CAVIGÈNES. PERC. BRÉVINAURES. MISBÈQUE. 359

HYALESTHE.

385. *Hyalesthes* (1). Noire, le prédorsum pâle, les carènes de l'écusson à peine apparentes, les homélytres hyalines, sans taches, les nervures pâles. Long. 0,003.

Yeux gros, rougeâtres, le sillon du vertex, ainsi que l'écusson, d'un noir luisant très foncé.

Milan (Villa).

12. (11). Sillon du vertex plus long que large.

LEPTARCYE.

386. *Leptarcya* (2). Grisâtre, le sillon du vertex allongé, étroit; une tache de chaque côté du prédorsum et l'écusson tout entier, d'un noir mat foncé. Long. (ail. compr.) 0,005.

Sillons de la face frontale noirs; homélytres allongées, assez étroites, arrondies au bout, légèrement transparentes, avec quelques taches brunes dont deux principales à l'extrémité, touchant le bord interne; abdomen étroitement annelé de jaune.♂.

Environs de Paris; très rare.

13. (10). Vertex divisé par une petite carène longitudinale.

MISBÈQUE.

387. *Misbeca*. (3). Jaunâtre, l'écusson noir, les homélytres hyalines sans taches, sauf un point stigmatique noir. Long. 0,004.

Une teinte irisée sur les homélytres, le point stigmatique placé au bord externe, non loin de l'extrémité.

Piémont (Ghiliani).

14. (9). Vertex très court, avec 1, 2 petites fossettes.

(1) ὤαλος, vitre, ἱσθῆς, robe.

(2) λεπτός, léger, ἄρκυς, réseau.

(3) Hébreu, סַבֵּעַ, sabec, petit filet.

SABÈQUE.

358. *Sabecus* (1). Jaune verdâtre, presque uniforme. Long. 0,004.

Sillons frontaux et fossettes du vertex, avec quelques points sur le prédorsum et quelques taches au dessous du corps, noirs.♀.

Environs de Paris.

15. (8). Nervures des homélytres pointillées de noir.

Prédorsum très court, en forme de chevron brisé et de bordure étroite au devant de l'écusson. — *Homélytres* hyalines, à cellules basilaires très longues, avec une série de cellules plus nombreuses qui commencent à se former par la bifurcation des nervures vers les deux tiers de leur longueur; ailes inférieures transparentes, un peu plus courtes que les supérieures. — *Abdomen* large, déprimé, conique; les deux pièces vulvaires de la femelle s'allongeant pour former une tarière forte qui dépasse l'extrémité de l'abdomen. — *Pattes* grêles; les antérieures et les intermédiaires assez courtes, les jambes postérieures très longues avec deux épines seulement, l'une vers le milieu et l'autre à l'extrémité.

Les femelles présentent quelquefois, surtout à l'époque de la gestation, une espèce de bourre cotonneuse formée de filaments blancs comme la neige; M. L. Dufour (R. 226) suppose que les œufs sont déposés dans cet édre-don, à peu près comme cela se passe pour les Orthéziens.

16. (17.) Trois carènes longitudinales seulement sur le dos du thorax.

Corps jaune ferrugineux ou verdâtre, l'écusson ordinairement noir, ainsi que l'abdomen.

CIXIE.

360. *Cixius*. Deux bandes transverses brunes très

(1) Hébreu, *sabec*, même étymologie que la précédente.

(16) CAVIGÈNES. PÉRCAY. BRÉVINAURES. MIENESTHE. 361

étroites, plus ou moins distinctes, à la base des homélytres, avec un point épais brun touchant la côte externe, vers les deux tiers de leur longueur. Long. 0,006-8.

nervosus Linn. 709. 25. — Vill. 460. 12. — Ol. VI. 575. 40. — Fabr. R. 54. 47. — Panz. 103. 6. — Tign. 111. — Germ. M. III. 191. 5. — Fall. Cic. 71. — Burm. 157. 2. — Blanch. 173. 1. — Am. Serv. 508. — *cunicularius* Linn. 711. 44. — Fabr. R. 55. 48. — Panz. ? 34. 21. — Germ. M. III. 195. 6. — Fall. Cic. 72. 2. — Burm. 157. 3. — *leporinus* Linn. 711. 43. — *nervoso-punctatus* De G. 182. 4. pl. 12. f. 1. 2. — *cynosbatis* Fabr. R. 54. 45. — *varius* Fabr. R. 55. 49. — *Dyonysii* Panz. 24. 21. — *stigmaticus* Germ. F. 11. 20. — Burm. 157. 5. — La Cigale à ailes transparentes, Geoffr. 415. 1.

Commune dans toute l'Europe. ♂♀.

Variétés? Le nom mis entre parenthèses est celui que nous leur attribuons si elles constituent des espèces distinctes.

1° — CUNICULAIRE. *cunicularius* Linn. — Une bande transverse brune partant du point épais (*Dyonysius* Panz.)

Midi de la France.

2° — NERVEUSE. *nervosus* Linn. — De G. — *cynosbatis* Fabr. — *varius* Fabr. Sans la bande transverse partant du point épais (*Cixius*).

Commune aux environs de Paris.

3° — LÉPORINE. *leporinus* Linn. — *cunicularius* Panz. ? — *stigmaticus* Germ. Les bandes transverses ayant disparu, la tache noire stigmatique subsistant seule (*Pittostigma* (1)).

Rare aux environs de Paris; Orléans (Fairmaire).

MIENESTHE.

360. *Mienesthes* (2). Les homélytres grisâtres, nota-

(1) Πίττα, poix, στιγμα, point.

(2) Μιαίρα, souiller, ισθή, robe.

362 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. SUBTÉRICORNES. (16)

blement moins transparentes que les ailes inférieures.
Long. 0,005.

pilosa Ol. VI. 575. 41. — *contaminata* Germ. M. III. 196. 7. — Burm. 157. 4.

Une ou deux bandes transverses très peu indiquées, avec trois points noirs plus gros que les autres sur la côte externe ces points également espacés entre eux, avec un quatrième à la suite des autres, et une autre petite tache près de l'extrémité; les bandes transverses obliques; une légère teinte noire formant tache à la base des homélytres. ♂♀.

Environs de Paris, et dans tout l'Eur ope.

ENTÉNIOTHE.

391. *Enteniothes* (1). Deux principales bandes transverses sur les homélytres, avec deux plus petites et interrompues; partant de la côte externe, l'une près de la base et l'autre à l'extrémité, ces bandes disparaissant plus ou moins quelquefois. Long. 0,005-6.

pinicola L. Duf. in litt. — *serratula* Fabr.? R. 54. 46.

La bande basilaire très peu distincte plus étroite que les autres, partant de l'angle huméral externe, et très oblique; un point brunâtre touchant la côte externe entre les deux bandes intermédiaires, ces deux bandes assez larges; la première plus oblique que la seconde; une petite tache brune touchant l'extrémité, derrière la quatrième bande; quelquefois cette bande occupant toute l'extrémité. ♀.

Midi de la France (Perris); environs d'Orléans (Fairmaire).

(1) Ε'ν, *παινιωθεΐς*, qui a des bandes.

(18) CAVIGÈNES. PERCAV. BRÉVINAURES. CALOSCÈLE. 363

DIARGOTÉNIE.

392. *Diargotænia* (1). Noire, les homélytres entièrement brunes, avec une petite bande transverse blanche, partant du bord externe, vers les deux tiers de leur longueur. Long. 0,005.

albicincta Germ. M. III. 199. 9. — Burm. 158. 6.

La bande blanche, très étroite, quelquefois à peine apparente et n'atteignant pas le bord interne.

Dans toute l'Europe; Orléans (Fairmaire).

17. (16). Cinq carènes longitudinales sur l'écusson.

PENTASTIRE.

393. *Pentastira* (2). Noire, le thorax et les pattes tachés de testacé, les homélytres grises avec tache stigmatique noire au bord externe, vers l'extrémité. Long. 0,005.

quinquecostata L. Duf. R. 96.

Midi de la France, dans les prés secs; Milan (Villa).

18. (1). Jambes antérieures dilatées en forme de feuille.

CALOSCÈLE.

394. *Caloscelis* (3). Noir luisant, le thorax et les homélytres jaunes. Long. 0,002.

Bonellii Latr. G. III. 166. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 371. pl. 17. f. 1. — Am. Serv. 509. — *heterodoxa* Lap. A. Fr. II. 253. pl. 9 A. f. 1. — Burm. 159. — Blanch. 174. 1.

Tête grosse, aussi large que le thorax, front légèrement

(1) Διά, à travers, ἀργός, blanc, *ταίνια*, bande.

(2) Πέντε, cinq, *στίρα*, carène.

(3) Καλός, beau, *σκελīs*, jambe.

ment arrondi, un peu creusé au milieu; yeux gros, ovaires; antennes insérées assez loin sous les yeux, courtes; thorax aplati en dessus; homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen, légèrement opaques, luisantes, en ovale tronqué au bout, leur bord externe noir, avec une forte nervure longitudinale en forme de carène au milieu et une ligne noire le long de cette carène; abdomen gros et court, la base du ventre blanche; pattes noires, longues, les cuisses et surtout les jambes antérieures dilatées, les jambes postérieures armées d'une épine vers le milieu au côté externe.

Midî de l'Europe; Sardaigne; Messine.

QUADIVISION II.

LONGINAURES. LONGINAURES (1).

Delphax Fabr. — Coqb. — Germ. — *Asiraca* Latr. — Guér. — Burm. — Spin. — Blanch. — Am. Sei v.

Antennes (fig. 67 aa) longues, dépassant le bord des joues; une grande épine (fig. 68 a) à l'extrémité des jambes postérieures.

Antennes insérées dans une échancrure des yeux.

1. (2). Pattes antérieures foliacées.

ASIRAQUE.

395. *Asiraca* (2). D'un brun ferrugineux, les antennes très longues, leur premier article aplati en forme de penne d'une flèche. Long. 0,004-5.

clavicornis Fabr. R. 83. 1. — Coqb. 33. pl. 8. 1. 7. — Germ. M. III. 205. 4. — Guér. Ic. pl. 58. f. 15.

(1) *Longus*, long, *inauris*, pendant d'oreille.

(2) *Ἀσίρακος*, espèce de sauterelle à longues et grosses pattes.

— Burm. 151. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 337. — Blanch. 170. 1. — Am. Serv. 511.

Tête très petite, front aplati; ocelles placés très près des yeux; antennes à peu près de la moitié de la longueur du corps, leur premier article ayant une carène longitudinale médiane en dessous, le suivant en cylindre aplati, velu, avec une soie terminale; homélytres cristallines, velues, avec une ligne oblique transverse brune près de l'extrémité, les nervures grosses et saillantes, marquées de petits points ou tubercules bruns; tarière des femelles longue et recourbée mais ne dépassant par l'extrémité de l'abdomen; pattes assez grandes, grêles, les jambes postérieures longues, épineuses au côté externe; milieu du sternum, base des cuisses, genoux et extrémité des jambes antérieures et intermédiaires, blanchâtres. ♀.

Assez rare aux environs de Paris; commun aux environs de Troyes (Berton); Sicile (Ghiliani); Milan (Villa).

2. (1). Pattes antérieures non foliacées.

Tête très petite. — Antennes ayant le premier article apparent plus court que le suivant, celui-ci ovulaire, portant la soie terminale. — Ocelles placés très près des yeux, en avant des antennes. — *Prothorax* court, peu échancré postérieurement. — *Écusson* triangulaire. — Tarière des femelles ne dépassant pas le bout de l'abdomen. — Pattes grêles, les jambes postérieures ayant une seule épine, vers le milieu, au côté externe.

3. (6). Homélytres plus longues que l'abdomen.

Front étroit, fortement tricaréné. — Antennes ayant le second article très long. — Dos du thorax offrant trois lignes élevées. — Homélytres transparentes, à nervures fourchues vers l'extrémité; ailes inférieures un peu plus courtes que les supérieures.

4. (5). Homélytres à nervures non pointillées de noir.

366 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. SUBTÉRICORNES. (4)

DELPHAX (fig. 67).

396. *Delphax* (1). Jaunâtre uniforme, la tête conique, assez passablement prolongée au delà des yeux, plus étroite que dans les suivantes; homélytres cristallines, moins transparentes que les ailes inférieures. Long. 0,005-6.

minutus Fabr. R. 84. 10. — *lineola* Germ. F. 7. 19.
— *flavescens* Am. Serv. 512.

Environs de Paris; dès les premiers jours du printemps.

LEPTYPHE.

397. *Leptyphus* (2). Grisâtre, les homélytres transparentes surtout dans leur dernière moitié. Long. 0,004-5.

Le corps quelquefois entièrement noir; les homélytres proportionnellement moins allongées que dans le précédent. ♂♀.

Environs de Paris, sur la fin de l'été.

CARPHOGRAPTE.

398. *Carphograptus* (3). Noir varié de jaune, les homélytres blanches, transparentes, avec une linéole noire, opaque, courte, près du bord interne. Long. (ail. compr.) 0,004.

marginatus Fabr. R. 84. 9. — Germ. M. III. 215.
9. — Burm. 150. 2.

Tête et prédorsum d'un jaune verdâtre taché d'obscur; écusson noir, avec trois linéoles longitudinales pâles quelquefois effacées; la linéole noire des homélytres placée un peu avant le milieu, longue à peine d'un millimètre, très étroite; une teinte brunâtre à peine sensible sur une nervure transverse du disque de chaque homélytre, au delà

(1) Δίλπαξ, petit cochon?

(2) Λεπτός, léger, ou, tissu.

(3) Κάρος, brin, fétu, γραπτός, écrit.

(8) CAVIGÈNES. PERCAV. LONGINAURES. NÉHIGLE. 367

du milieu; antennes et pattes d'un jaune pâle plus ou moins nuancé de sombre.

Environs de Paris; sur la fin de l'été.

5. (4). Homélytres à nervures pointillées de noir.

NÉHIGLE.

399. *Nehigla* (1). Jaunâtre tachée de noir. Long. (ail. compr.) 0,0035.

limbata Fabr. R. 84. 5. — Germ. F. 15. 14. — *anceps* Germ. M. IV. 105. 10.

Midi de la France (Perris). Variétés.

1° — *limbata* Fabr. — *macroptera* Germ. Homélytres plus longues que l'abdomen, blanches, les nervures de l'extrémité largement tachées de brun, une tache brune formant dans cette partie une large courbe irrégulière ouverte du côté externe.

2° — *anceps* Germ. — *brachyptera* Germ. Homélytres plus courtes que l'abdomen, brunâtres avec une large bande transverse blanche, la coloration variant considérablement, du reste; les points noirs en forme de petits tubercules au nombre de deux ou trois sur chacune des cinq nervures longitudinales. ♂. Long. 0,002.

6. (3). Homélytres plus courtes ou pas plus longues que l'abdomen; ailes inférieures nulles ou seulement rudimentaires.

7. (10). Front seulement tricarené, du moins dans sa partie inférieure.

8. (9). Carène médiane du front se bifurquant seulement un peu à son extrémité supérieure.

(1) Hébreu, נֶחֱיִל, *haghil*, pendant d'oreille.

368 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. SUBTÉRICORNES. (9)

JAVÈSE.

400. *Javesa* (1). Grisâtre, les homélytres transparentes. Long. 0,0025.

dubia Panz. 35. 20.

Homélytres en ovale arrondi, d'une transparence cristalline, sans tache, les nervures fortes; ailes inférieures seulement rudimentaires; abdomen noir à la base. ♂♀.

Nous en voyons deux variétés.

1° — DOUTEUSE. *dubia* Panz. Grisâtre; homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen; base de l'abdomen noir.

Vernon; environs de Gisors, en août; midi de la France; environs de Paris, île Saint-Ouen, fin d'août.

2° — NOIRE. *nigra* *. Noire; homélytres presque aussi longues que l'abdomen.

Environs de Paris, île Saint-Ouen, en mai. C'est probablement une variété qui tient à l'époque de son apparition, plus printannière que l'autre.

NÉHIGLE.

Nehigla. Homélytres blanchâtres; les nervures pointillées de noir. Long. 0,002.

Voyez cette espèce dans le groupe du Delphax, ci-dessus, variété: 2° *anceps* Germ.

9. (8). Carène frontale médiane se bifurquant dans sa moitié supérieure.

HAGAMIE.

401. *Hagamia* (2). Blanchâtre uniforme, les homélytres d'une opacité cristalline, à nervures très saillantes. Long. 0,002.

(1) Hébreu, יבש, *javesch*, aride.

(2) Hébreu, חגם, *hagam*, s'affliger.

CAVIGÈNES. SUBPLANIGÈNES. 369

Homélytres largement tronquées au bout, à angles arrondis. ♀.

Midi de la France (Perris).

10. (7). Front non caréné, ou quadricaréné dans toute son étendue.

PTÉRIDETHE.

402. *Pteridetha* (1). Noire ou jaune pâle luisant, les homélytres opaques, le front large, quadricaréné. Long. 0,002.

pteridis Gen. in litteris.

Homélytres en ovale tronqué au bout, dépassant à peine ou même n'atteignant pas le milieu de l'abdomen. ♂♀.

1° — NOIRE. *nigra* *. Noire, sauf la tête et les pattes quelquefois d'un jaune pâle.

Orléans (Fairmaire); midi (L. Dufour).

2° — PÂLE. *pallida* *. Entièrement d'un jaune pâle.

Midi de la France.

3° — GRISÂTRE. *grisevens* *. Homélytres d'un brun d'écaille transparent, bordées de blanchâtre à l'extrémité, ainsi que le prédorsum et même l'écusson.

Environs de Paris, Gravelle.

TRIDIVISION II.

SUBPLANIGÈNE 3. SUBPLANIGENI (2).

Cicada Geoffr. — *Issus* Fabr. — L. Duf. — Burm. — Herr. Sch. — Spin. — Blanch. — *Flata* Fabr. — Am. Serv. — *Fulgora* Ol. — Tign. — *Cercopis* Panz. — Germ.

(1) Πτερίς, bruyère, ἵδω, habiter.

(2) Sub, sous, planus, plan, gena, joue.

370 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. SUBTERICORNES. (2)

Mycterodes Spin. — Am. Serv. — *Paciloptera* Herr. Sch. — *Hysteropterum* Am. Serv.

Cette subdivision se distingue de la précédente par un chaperon sans carènes ou arêtes latérales ; celles qui séparent la face frontale des joues ne se prolongeant pas de chaque côté du chaperon.

1. (8). Prédorsum (*fig. 69 a*) et écusson (*id. b*) formant un rhombe beaucoup plus large que long.

Tête large ; front unicaréné. — Yeux gros, ovalaires. — Ocelles non apparents. — Antennes très courtes, le second article en massue tronquée, creusée à son extrémité, le troisième très petit, inséré dans cette cavité, la soie terminale longue. — Prédorsum et écusson à peu près de la même dimension. — Homélytres assez coriaces, amples, élargies en forme de coude de chaque côté vers les angles huméraux, diminuant un peu de largeur à leur extrémité, avec des nervures fortement saillantes qui forment un réseau à cellules nombreuses et irrégulières. — Abdomen gros, court ; deux plaques vulvaires assez courtes dans les femelles, sans tarière apparente, la partie anale des mâles présentant une espèce de renflement, avec une petite fente au milieu, et une pièce en forme d'écaille au-dessus. — Pattes assez fortes, de moyenne grandeur, jambes postérieures ayant trois épines vers l'extrémité.

2. (3). Tête prolongée en forme de museau antérieurement.

MYCTÉRODE.

403. *Mycterodes* (1). Grisâtre brun assez uniforme. Long. 0,007.

(1) Μυκτῆρ, nez.

(5) CAVIGÈNES. SUBPLANIGÈNES. ISSUS. 371

nasutus Herr. Sch. F. 144. 15. — Spin. A. Fr. VIII. 342. — Am. Serv. 517.

Tête formant une espèce de triangle isoscèle ; front arrondi ; vertex plan, caréné longitudinalement au milieu ; homélytres très rugueuses, à nervures très saillantes et irrégulières, brunes, le fond des cellules grisâtre ; ailes inférieures très courtes, presque seulement rudimentaires ; dessous du corps d'un jaunâtre ferrugineux ; pattes jaunâtres, tachées de brun. ♀.

Gènes ; Sardaigne ; Smyrne.

3. (2). Tête non prolongée au delà des yeux.

Vertex très court, concave et séparé du front par une ligne transverse élevée.

4. (7). Homélytres complètement développées à l'état parfait

5. (6). Ailes inférieures amples, à peu près aussi larges et aussi longues que les homélytres, celles-ci arrondies au bout.

ISSUS.

404. *Issus* (1). Jaunâtre ou verdâtre brun, les homélytres plus ou moins tachées de noir sur leur disque. Long. 0,006-8.

coleoptratus Fabr. R. 99. 1. — Panz. 2. 6. — Germ. M. III. 204. 1. — L. Duf. R. 96. — Burm. 148. 1. — Spin. A. Fr. VIII. 352. 6. — Blanch. 177. 1. pl. 13. f. 5. — Am. Serv. 518. — *gibbosus* Ol. VI. 576. 49. — Tign. 113. — *dilatatus* Fourcr. 193. 33. — Vill. I. 1469. 50. pl. 3. f. 13. — Ol. VI. 577. 50. — *Servillei* Spin. A. Fr. VIII. 351. 5. — La Cigale bossue. Geoffr. 418. 7.

Environs de Paris ; midi de la France ; Amérique septentrionale.

(1) Nom d'une ville de Cilicie, *Nicopolis*.

1° — COLÉOPTRE. *coleoptratus* Fabr. — *gibbosus* Ol. Homélytres grises, avec un petit point noir sur leur disque.

2° — DILATÉ. *dilatatus* Fourcr. — *Servillei* Spin. Homélytres nébuleuses, avec une bande transverse oblique plus claire.

Commun aux environs de Troyes (Berton).

3° — NOIR. *niger**. Homélytres entièrement noires.

6. (5). Ailes inférieures nulles ou très petites, très étroites et seulement rudimentaires.

HYSTÉROPTÈRE. *

405. *Hysteropterum* (1). Jaunâtre ou brun uniforme, les homélytres en écaille ovale assez arrondies, non gibbeuses sur les côtés. Long. 0,004-5.

apterum Fabr. R. 101. 7. — Spin. A. Fr. VIII. 362.

13. — Blanch. 178. 5. — *immaculatum* Am. Serv. 519.

Ailes inférieures nulles, les homélytres présentant quelquefois une tache ronde pâle près de la base, et leur teinte variant du brun au rougeâtre ferrugineux. ♂♀.

Midi de l'Europe.

CYPHOPTÈRE.

406. *Cyphopterum* (1). Jaunâtre, les homélytres finissant en pointe relevée assez aiguë, avec deux renflements gibbeux à leur base. Long. 0,004.

difformis Spin. A. Fr. VIII. 364. 16. — *ascendens* Herr. Sch. ?....

Les ailes inférieures (quoique M. Spinola dise : entièrement nulles), en lanières étroites presque aussi longues que les homélytres. ♂♀.

Italie; Livourne.

(1) Τ'στερίω, manquer, πτερὸν, aile.

(2) Κυρὸς, bossu, πτερὸν, aile.

7. (4). Homélytres seulement en forme de moignon rudimentaire à l'état parfait.

GRYLLOMORPHE +.

407. *Gryllomorphus* (1). Jaunâtre, les homélytres grises. Long. 0,004-5.

grilloides Spin. A. Fr. VIII. 358. pl. 17. f. 2 A.

D'après la figure donnée par M. Spinola, qui représente le mâle et la femelle accouplés, mais qui nous paraît rapporter à tort cette espèce au *grillodes* Fabr. (R. 101. 8), puisque la description de Fabricius dit : *Elytra.... corpore longiora*.

Midi de l'Europe.

8. (1). Prédorsum et écusson formant un rhombe plus long que large.

HYPOMÈTE (fig. 70).

408. *Hypometus* (2). Jaune verdâtre, pâle, enfariné, les antennes plus courtes que la tête. Long. 0,006.

subquadratus Herr. Sch. F. 134. 2, 3. — Spin. A. Fr. VIII. 426. 4.

Tête se prolongeant en pointe mousse au-delà des yeux; homélytres tronquées à leur extrémité avec les angles de la troncature légèrement arrondis; ailes inférieures blanches.

Sicile (Ghilian); Hongrie; Romélie. C'est la seule espèce de ce groupe qui paraisse se trouver en Europe.

SUBDIVISION II.

PLANIGÈNES. *PLANIGENI* (3) Am. Serv.

Tettigometra Latr. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Fulgora* Panz.

(1) Γρύλλος, grillon, μερὸς, forme.

(2) Τ'πὸ, sous, τμάω, couper.

(3) Planus, plan, gena, joue.

Cette division se distingue de la précédente par un front (fig. 71 b) plan non séparé des joues par un rebord élevé.

Corps ovalaire, déprimé. — Tête légèrement triangulaire en avant; vertex aplati endessus; front également aplati en dessous, séparé du chaperon par un faible sillon transversal. — Yeux ovalaires, assez grands, très peu saillants. — Ocelles placés entre les yeux et les antennes. — Antennes (fig. 71 a) insérées dans un enfoncement, au-dessous des ocelles, leur article basilaire gros, court, le suivant encore plus gros et du double plus long que lui, ovalaire; la soie terminale aussi longue que les deux articles ensemble. — Prédorsum plan, de niveau avec le vertex, ses bords latéraux arqués et continuant la courbe de l'ogive commencée par la tête, coupé droit antérieurement, légèrement sinué postérieurement et échancré sous chaque œil pour en recevoir l'orbite. — Ecusson en triangle large à sa base, se terminant en pointe aiguë légèrement sinuée de chaque côté. — Homélytres oblongues, légèrement coriaces, avec une écaille humérale très remarquable qui recouvre leur insertion, leur tissu finement ponctué, coupées obliquement à leur base, à partir de l'écaille humérale, leur bord interne presque droit, leur bord externe légèrement coupé en arc vers l'extrémité; ailes inférieures transparentes, à peu près de la même longueur que les homélytres. — Abdomen ovalaire, aplati. — Pattes courtes, fortes, assez aplaties; jambes postérieures et les articles de leurs tarses offrant à l'extrémité une couronne d'épines comme dans la subdivision précédente.

TETTIGOMÈTRE (fig. 71).

409. *Tettigometra* (1). Verte jaunâtre uniforme, quelque-

(1) Τίττιξ, cigale, μέτρον, manière, mesure. Ce nom est celui qu'Aristote dit qu'on donnait aux cigales chanteuses à l'état de nymphe.

fois rougeâtre ou grisâtre, quelquefois noire. Long. 0,004.

virescens Panz. 61. 12. — Latr. H. XII. 312; G. III. 164. 1. — Burm. 147. 1. — Blanch. 178. 1. — Am. Serv. 531.

France moyenne et méridionale; on ne l'a jamais trouvée aux environs de Paris. Variétés :

1° — VERTE. *virescens* Panz. Verte ou rougeâtre.

2° — GRISÂTRE. *grisescens*. Homélytres blanchâtres, les nervures mouchetées de noir; écusson noir ou rougeâtre.

Mont-de-Marsan (Perris).

3° — BICOLORE. *bicolor**. Noire, les homélytres vertes.

Mont-de-Marsan (Perris.)

PITTESTHE.

410. *Pittesthes* (1). D'un brun de poix ferrugineux luisant uniforme. Long. 0,003.

piceola Burm. 147. 3.

Tête proportionnellement plus petite que dans la précédente espèce; dessous du corps d'un jaunâtre plus ou moins clair mêlé de rougeâtre ferrugineux.

Midi de la France (Perris).

EPIPLAGIE.

411. *Epiplagia* (2). D'un rouge plus ou moins obscur, avec une bande plus claire à la base et à l'extrémité des homélytres, les nervures ponctuées de noir. Long. 0,003.

obliqua Panz. 61. 13. — Burm. 147. 2.

Vernon, en août, dans les prairies. Variétés :

1° — CONTROBLIQUE. *controbligua**. Les deux bandes

(1) Πίττα, pain, ἰσθός, vêtement.

(2) Ἐπί, sur, πλάγος, oblique.

pâles obliques dirigées, du bord externe, d'avant en arrière, et l'autre d'arrière en avant.

2° — OBLIQUE. *obliqua* Panz. Cinq bandes transverses ondulées sur les homélytres; les quatre antérieures se réunissant deux à deux circulairement vers le bord interne.

3° — SUBOBLIQUE. *subobliqua**. Deux bandes obliques dirigées du bord interne, d'avant en arrière, seules apparentes, étroites, placées au milieu de chaque homélytre; une bande frontale en croissant noire, avec une bande consécutive blanche analogue, au-dessous.

DIVISION II.

ANTÉRICORNES. *ANTERICORNES* (1) Am. Serv.

Les Antéricornes se distinguent des Subtéricornes, comme leur nom l'indique, par des antennes insérées en avant des yeux (*fig. 72, 81*).

Ils se subdivisent en Lévipèdes et Serripèdes.

SUBDIVISION I.

LÉVIPÈDES. *LEVIPÉDES* (2).

Les Lévipèdes se distinguent des Serripèdes par des jambes postérieures armées d'une ou deux épines seulement (*fig. 74*).

Ils se divisent en Cornidorsés et Planidorsés.

TRIDIVISION I.

CORNIDORSÉS *CORNIDORSI* (3) Am. Serv.

Les Cornidorsés se distinguent des Planidorsés et même de tous les autres Homoptères par le prolongement du prédorsum en forme de corne (*fig. 73 a*) au-dessus de l'abdomen.

Ils se divisent en Tectiscutes et Nudiscutes.

(1) *Anterius*, en avant, cornu, antenne.

(2) *Lævis*, lisse, pes, pied.

(3) *Cornu*, corne, dorsum, dos.

QUADIVISION I.

TECTISCUTES. *TECTISCUTI* (1) Am. Serv.

Cicada Linn. — *Membracis* Fabr. — Am. Serv.

Les Tectiscutes se distinguent des Nudiscutes par un écusson entièrement caché sous le prolongement prédorsal. Ils sont tous exotiques : leur principal type est la Membrace (*foliata* Linn. — Am. Serv. 534. 1).

QUADIVISION II.

NUDISCUTES. *NUDISCUTI* (2) Am. Serv.

Cicada Linn. — Geoffr. — De G. — *Centrotus* Fabr. — Panz. — L. Duf. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Membracis* Ol. — Tign. — *Bocydium* Am. Serv.

Les Nudiscutes se distinguent des Tectiscutes par un écusson (*fig. 73 b*) laissé à découvert, en partie du moins, par le prolongement du prédorsum.

GARGARE (*fig. 72*).

412. *Gargara* (3). Noir, le prédorsum voûté, arrondi en forme de graine antérieurement et se prolongeant postérieurement en épine droite et aiguë. Long. 0,004.

genistæ Fabr. R. 21. 26. — Ol. VII. 663. 9. — Panz. 50. 20. — Tign. 118. — Curt. pl. 313. — Germ. R. S. III. 240. 21. — Burm. 133. 2. — Blanch. 181. 4. — Am. Serv. 538. — Le demi-diable. Geoffr. 424. 19.

Tête large, inclinée verticalement à bords foliacés, la foliation arrondie antérieurement; écusson seulement un

(1) *Tectus*, couvert, *scutum*, écusson.

(2) *Nudus*, nud, *scutum*, écusson.

(3) Hébreu, גרגר, *gargar*, grain, graine.

peu découvert de chaque côté par le prolongement prédorsal; homélytres légèrement transparentes, d'un brun enfumé, les nervures fortes, avec cinq cellules terminales quadrangulaires parallèles et longitudinales, une petite tache noire en forme de point épais sur les nervures, au milieu, près du bord externe, et une bordure étroite à plis ou sillons légers au contour de l'aile; pattes courtes, velues, les cuisses renflées. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute la France.

Fabricius donne comme étant de Paris sa *Cercopis vittata* Fabr. (R. 96. 45. — Coqb. 93. pl. 21. f. 5), du musée de M. Bosc. Cependant jamais, depuis lors, cette espèce n'a été retrouvée sur le territoire français, et nous la voyons au contraire indiquée dans un autre individu comme venant de l'Amérique septentrionale. Il faut en conclure, ce nous semble, que cet insecte, qui appartient au genre *Holophora* (Am. Serv. 544) et qui est une espèce très voisine de la *pertusa* Kl., n'a été indiqué par Bosc comme venant des environs de Paris que par erreur.

CENTROTE (fig. 73).

412. *Centrotus* (1). Noir, avec une corne de chaque côté sur le prédorsum; et le prolongement postérieur en forme de queue ondulée. Long. 0,008.

cornutus Linn. 705. 6. — De G. 181. 3. pl. 11. f. 22. — Fabr. R. 19. 15. — Panz. 50. 19. — Ol. VII. 665. 22. — Tign. 120. pl. 5. f. 3. — L. Duf. R. 97. — Burm. 132. 1. — Blanch. 182. 1. pl. 13. f. 8. — Ramb. 206. — Am. Serv. 551. — Le petit diable. Geoffr. 423. 18. pl. 9. f. 2.

Tête large, triangulaire, ses bords latéraux presque fo-

(1) *Κέντρον*, aiguillon.

liacés, échancrés ou sinués de chaque côté; yeux gros, ovalaires, saillants; les deux cornes latérales du prédorsum longues de 0,0015, aplaties à leur base, légèrement courbées en arrière, immédiatement suivies de la pointe terminale, qui se relève en forme de queue arquée pour s'étendre jusque vers l'extrémité de l'abdomen, comprimée en forme de carène, s'élargissant un peu vers le milieu et finissant en épine très aiguë; homélytres d'un jaunâtre ferrugineux sombre, plus longues que le prolongement prédorsal, offrant cinq cellules terminales parallèles, étroites, avec deux cellules discoïdales allongées; abdomen à côtés aplatis, presque foliacés; pattes assez courtes, les jambes ciliées, les tarses très longs. ♂♀.

Commun dans les bois, aux environs de Paris et dans toute la France. Il se tient de préférence notamment sur les hautes tiges de fougère et d'asclépias; il saute très bien et se laisse prendre difficilement.

La nymphe que nous rapportons à cette espèce et qui a été prise par M. Audinet-Serville sur un chêne aux environs de Paris, diffère considérablement de l'insecte parfait; elle ne présente qu'un léger tubercule de chaque côté du prédorsum à la place des cornes latérales, avec une espèce de capuchon aplati et anguleux dirigé en avant au-dessus de la tête entre les tubercules latéraux, sans aucune trace du prolongement caudal, quoique les moignons d'ailes soient déjà assez développés. L'abdomen présente à son extrémité un tube cylindrique d'environ 0,002 de longueur.

TRIDIVISION II.

PLANIDORSES. *PLANIDORSI* (1).

Cicada Linn. — Scop. — Geoffr. — De G. — Panz. — *Cer-*

(1) *Planus*, plan, dorsum, dos.

380 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (1)

copis Fabr. — Panz. — Germ. — Ahr. — Fall. — Burm. — Curt. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — Fieb. — *Tettigonia* Tigu. — *Aphrophora* Germ. — L. Duf. — Burm. — Ramb. — Blanch. — Am. Serv. — *Ptyelus* Le P. Serv. — Am. Serv. — *Ulopa* Fall. — Germ. — Le P. Serv. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Triecphora*, *Lepyronia* Am. Serv.

Les Planidorses se distinguent des Cornidorses par l'absence de prolongement prédorsal au-dessus de l'écusson.

1. (6). Tête plus étroite que le prothorax.

Tête arquée en avant; front notablement renflé, sillonné transversalement, avec trois carènes longitudinales plus ou moins prononcées, qui disparaissent même quelquefois entièrement. — Yeux ronds, gros, peu saillants. — Ocelles très apparents, placés dans un enfoncement entre l'œil et la base de l'antenne. — Antennes insérées sous un rebord de la tête, leurs deux premiers articles très courts, assez gros, ne dépassant pas le rebord de la tête; la soie terminale fine, assez longue. — Bec court, de deux articles apparents, atteignant à peu près l'insertion des pattes intermédiaires. — *Prédorsum* légèrement arqué sur ses bords latéraux, échancré obliquement derrière les angles postérieurs, légèrement échancré au bord postérieur. — *Écusson* en triangle équilatéral, assez grand. — *Homélytres* entièrement coriaces, opaques, en ovale arrondi au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen; ailes inférieures transparentes, d'un brun enfumé, aussi longues que les supérieures. — *Abdomen* court, aplati sur les côtés; la tarière des femelles assez courte, en forme de sabre recourbé en dessus; les mâles offrant un crochet pointu à l'extrémité de l'abdomen. — *Pattes* fortes, assez courtes;

(3) LÉVIPÈDES. PLANIDORSES. TRIECPHORE. 381

les cuisses légèrement renflées et canaliculées en dessous; les jambes postérieures un peu plus longues que les autres, avec deux fortes épines au côté externe, l'une vers la base, l'autre vers le milieu, et terminées par une demi-couronne d'épines, comme dans les divisions précédentes; les tarses de trois articles, grands.

2. (5). Homélytres à fond noir, avec ou sans taches rouges.

3. (4). Pattes noires, avec les genoux rouges.

TRIECPHORE.

414. *Triecphora* (1). Noire, tachée de rouge, ou entièrement noire. Long. 0,009.

sanguinolenta Linn. 708. 22. — Fabr. R. 92. 20. — Panz. 33. 10. — Tign. IV. 151. pl. 6. f. 1. — Germ. M. IV. 44. 13; F. 4. 20. — L. Duf. R. 99. 1. — Am. Serv. 561. — Fieb. 9. pl. 1. f. 8. 10.

Cette espèce varie de la manière suivante :

1° — NOIRE. *nigra*. Entièrement noire en dessus, avec une petite tache seulement à l'angle huméral de chaque homélytre et les côtés de l'abdomen en dessous, rouges. ♂.

Toulouse (Goureau). Nous la voyons accouplée avec la suivante.

2° SANGUINOLENTE. *sanguinolenta* Linn. Une tache semi-lunaire à la base des homélytres, un point rond au milieu, et une tache transverse à l'extrémité, rouges; abdomen rouge avec un point rond de chaque côté et une bande transverse au milieu sur chaque segment, plus les parties anales, noirs. ♂♀.

Midi de la France; Bohême; Bavière.

(1) Τρῖς, trois, ἰσσοπέ, saillie.

382 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (5)

4. (3). Pattes entièrement noires.

Les deux espèces suivantes ne sont considérées par certains auteurs que comme des variétés de la précédente; mais nous admettons, quant à nous, l'opinion de M. Fieber, qui persiste à y voir autant d'espèces différentes, parce qu'on remarque une constance absolue dans les caractères qu'elles présentent.

EPIÉMATE.

415. *Epiemata* (1). Noire, tachée de rouge; la bande transverse de l'extrémité des homélytres plus étroite que dans la suivante. Long. 0,009.

mactata Germ. M. IV. 44. 14; F. 14. 11.—Fieb. 8. pl. 1. f. 3, 4.—*sanguinolenta* Scop. E. 112. 330.

Du reste semblable à la *Triecphore sanguinolenta*. ♂♀. Italie; midi de la France.

MAZORE.

416. *Mazora* (2). Semblable à la précédente, mais les taches rouges notablement plus grandes, et la bande transverse de l'extrémité des homélytres en forme de croissant large ouvert en avant.

vulnerata Germ. M. IV. 45. 15.—Curt. pl. 461.—Blanch. 188. 8. pl. 14. f. 4.—Am. Serv. 562.—Fieb. 7. pl. 1. f. 1, 2.—*sanguinolenta* Panz. 33. 12.—Tign. 151. pl. 6. f. 1.—La Cigale à taches rouges. Geoffr. 418. pl. 8. f. 6.—La Cigale tachetée de couleur de sang. Stoll. 34. pl. 5. f. 27.

Commune aux environs de Paris. ♂♀.

5. (2). Homélytres à fond rouge, avec des taches noires. Pattes entièrement noires.

(1) E'πι, sur, αἷμα, sang.

(2) Hébreu, מזור, *mazor*, blessure.

(7) LÉVIPÈDES. PLANIDORSES. TRISPILÈME. 383

SASSARE.

417. *Sassarus* (1). Noir; quatre taches noires sur le disque des homélytres et l'extrémité de celles-ci bordée de noir. Long. 0,010.

quinquemaculatus Germ. M. IV. 43. 12.—Burm. 125. 6.

Les quatre taches disposées ainsi 1, 2, 1, la basilaire en carré long irrégulier, celle des 2 intermédiaires qui touche le bord interne, placée un peu plus haut que l'autre; la bordure de l'extrémité très étroite, de même largeur dans toute son étendue et remontant à peu près jusque vers le milieu de la dernière tache discoidale, avec un léger liséré blanc autour de cette bordure.

Portugal; Algérie.

TRISPILÈME.

418. *Trispilæma* (2). Noire, les homélytres n'ayant que trois taches noires sur leur disque; leur extrémité noire. Long. 0,008.

dorsata Germ. M. IV. 43. 11; F. 1. 21.—Burm. 125. 5.

La tache basilaire étroite, en triangle allongé, la seconde presque carrée, touchant le bord interne, la troisième rapprochée du bord externe, en carré transverse; l'extrémité de l'homélytre formant un large croissant noir; abdomen rouge, presque sans taches noires.

Marseille.

6. (1). Tête aussi large que le prothorax.

7. (14). Pattes postérieures ayant une épine vers le milieu.

(1) Hébreu, ששך, *schaschar*, cinnabre, vermillon.

(2) Τρίσις, trois, σπιλον, tache, αἷμα, sang.

384 RHYNCHOTES. HOMOPTÈRES. BIOCELLES. (7)

Tête en triangle obtus ; front renflé, sillonné transversalement, avec une carène longitudinale au milieu. — *Prédorsum* coupé obliquement derrière les angles postérieurs, le bord postérieur étroit, légèrement échancré. — *Homélytres* légèrement coriaces, en ovale allongé assez pointu, arquées au bord externe, les nervures, assez saillantes, formant trois grandes cellules discoidales allongées et quatre plus petites à l'extrémité ; ailes inférieures transparentes, aussi longues que les supérieures. — *Pattes* assez grandes, fortes, les jambes postérieures un peu plus longues que les autres, avec deux épines, l'une vers la base, l'autre un peu au-delà du milieu, avec une couronne d'épines à l'extrémité ; tous les tarses grands, de trois articles.

Les insectes de ce groupe produisent en général une espèce d'écume, semblable à de la salive, qu'on voit pendre en plus ou moins grande quantité aux feuilles et aux tiges des arbres et des plantes dans les mois d'été de juin à septembre, et qui en dégouttent quelquefois comme de la pluie. On peut en trouver quatre ou cinq individus dans la même masse d'écume, mais le plus souvent il n'y en a qu'un seul. Ils y restent cachés tant qu'ils sont à l'état de larve ou de nymphe et n'en sortent ordinairement qu'après avoir atteint l'état parfait. Cette écume est jetée par l'anus sous la forme d'une petite bulle que l'insecte fait glisser sous lui ; les bulles, qui sont produites successivement et qui retiennent l'air enfermé dans leur viscosité, finissent par former la masse. L'insecte ne produit cette matière qu'en suçant le suc des plantes, car lorsqu'on le pose sur une plante desséchée, l'écume s'évapore peu à peu et l'insecte périt bientôt. C'est dans l'écume même que s'opère la dernière métamorphose de la nymphe. Lorsqu'elle est près de la subir, l'écume en se desséchant forme une es-

(7) ANTÉRICORNES. LÉVIPÈDES. PLANIDORSES. 385

pèce de voûte ou de coquille dans laquelle l'insecte se trouve renfermé ; la nymphe s'y dépouille de sa dernière enveloppe qui se fend d'abord sur la tête, puis crèvant ensuite cette espèce de cellule, elle en sort à l'état parfait.

Dans l'accouplement, le mâle est ordinairement placé à côté de la femelle de manière que leurs corps font ensemble un angle aigu ; ils courent ou sautant ensemble dans cette position, la femelle marchant la première et entraînant le mâle avec elle. Le mâle présente à l'extrémité de son abdomen des pointes longues et courbées en forme de crochets, avec lesquels il saisit le ventre de la femelle et s'y tient cramponné pendant l'accouplement.

Les femelles, vers l'automne, ont le ventre si gros et si pesant par la présence des œufs dont il est rempli, qu'elles peuvent à peine sauter ou voler. Les œufs ont une figure oblongue, avec un bout plus pointu que l'autre ; leur surface est polie et luisante. Il est probable qu'elles les pondent avant l'hiver, et qu'ils n'éclosent qu'au printemps suivant. De Géer, à qui sont dues toutes ces observations, croit qu'elles déposent ces œufs dans l'écorce des arbres où elles les enfoncent à l'aide de leur tarière.

Les sauts de ces insectes sont très élevés et se font quelquefois, dit cet auteur, à la distance de deux mètres ; ils sont très difficiles à prendre et à retrouver quand ils se sont échappés.

L'écume dont ils se couvrent avant d'être parvenus à leur état parfait, paraît servir à les défendre contre les atteintes des insectes carnassiers ; cependant De Géer dit avoir vu de petits hyménoptères venir fondre sur ces masses d'écume pour en tirer les nymphes et les emporter dans l'air avec eux.

386 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (8)

8. (9). Une carène longitudinale au milieu sur le vertex et le prédorsum.

Ocelles très rapprochés l'un de l'autre, sur le vertex. — *Prédorsum* pentagonal, légèrement triangulaire antérieurement. — *Ailes* inférieures légèrement enfumées.

CHALÉE.

419. *Chalea* (1). Grise verdâtre ou cendrée uniforme. Long. 0,010-12.

rustica Fabr. R. 97. 51. — *salicina* Tign. 157. — L. Duf. R. 101. 2. — Am. Serv. 566. 2. — *spumaria salicis* De G. 180. 2. — Fall. Cic. 11. 1.

Midi de la France. ♂♀.

SPILAPHRIE.

420. *Spilaphria* (2). Grisâtre, les homélytres parsemées de taches brunes et blanchâtres irrégulières ondulées. Long. 0,010-11.

corticea Germ. M. IV. 50. 2. — Burm. 122. 1. — *coriacea* Fall. Cic. 14. 4.

Devant du prédorsum taché de blanchâtre en forme de bande transverse irrégulière; écusson bordé de blanchâtre avec une tache brune au milieu. ♂♀.

Midi de la France.

APHROPHORE.

421. *Aphrophora* (3). Grisâtre cendrée, avec deux bandes obliques blanchâtres sur chaque homélytre. Long. 0,010.

spumaria Linn. 708. 24. — De G. 163. pl. 11. f. 1-21. — Fabr. R. 95. 35. — Germ. M. IV. 50. 1. — L.

(1) Hébreu, חָלֵא, *chalea*, écume.

(2) Σπίλος, tache, ἀφρός, écume.

(3) Ἀφρός, écume, εἶρω, porter.

(11) LÉVIPÈDES. PLANIDORSES. CATACHILE. 387

Duf. R. 105. 1. — Burm. 121. 1. — Ramb. 205. — Blanch. 189. 2. pl. 14. f. 5. — Am. Serv. 566. 1. — *bifasciata* Panz. 7. 20. — *alni* Fall. Cic. 11. 2. — La Punaise bedeaude. Geoffr. 415. 2.

Les deux bandes blanches des homélytres partant de la côte externe et formant une espèce de V, la première se dirigeant en avant vers le bord externe et la seconde en forme de simple tache se dirigeant en arrière. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe.

9. (8). Point de carène sur le vertex.

Ocelles plus éloignés entre eux que dans le groupe précédent. — *Prédorsum* légèrement arqué au bord antérieur.

10. (13). Homélytres en ovale allongé.

11. (12). Bord antérieur de la tête arrondi, non tranchant.

CATACHILE.

422. *Catachilus* (1). Homélytres noires avec une bande pâle le long de la côte externe. Long. 0,007.

lateralis Linn. 709. 29. — Fabr. R. 96. 46. — Panz. 6. 24. — *leucocephalus* Linn. 709. 28. — Fabr. R. 95. 39. — Panz. 7. 20. — *marginellus* Fabr. ? R. 95. 37. — *abbreviatus* Panz. 103. 9. — *bifasciatus* Burm. 122. 3. var. f. — La Cigale à bordure. Geoffr. 416. 3. — La Cigale à tête et bordure jaune. Geoffr. 421. 13.

Dans toute la France; Milan (Villa); Malaga (Ghiliari). ♂♀.

1° — LATÉRAL. *lateralis* Linn. — Geoffr. 3. Tête noire, ainsi que le prédorsum et l'écusson.

2° — LEUCOCÉPHALE. *leucocephalus* Linn. — Geoffr. 13.

(1) Κατὰ, le long, χεῖλος, bord.

388 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (11)

Tête et moitié antérieure du prédorsum, jaune pâle; le reste du prédorsum et l'écusson noirs comme les homélytres.

CATAGRAMME.

423. *Catagrammus* (1). Grisâtre, avec une bande longitudinale médiane noire sur la tête et le prédorsum. Long. 0,007.

lineatus Linn. 709. 31.—Fabr. R. 96. 42.—*vittatus* Fabr. R. 96. 45.—*bifasciatus* Burm. 122. 3. var. k.

Quelquefois teinte de rougeâtre; la bande longitudinale noire s'étendant sur l'écusson et même sur la suture des homélytres; celles-ci d'un gris assez uniforme, avec une linéole longitudinale ou quelques ondulations noires qui disparaissent quelquefois. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe. M. Perris nous en a envoyé deux individus du midi de la France qui n'ont que 0,004 de longueur. Nous ne pouvons croire cependant qu'ils appartiennent à une autre espèce.

PTYÈLE.

424. *Ptyelus* (2). Deux principales taches blanchâtres au bord externe des homélytres. Long. 0,006-7.

bifasciatus Linn. 706. 10.—Fabr. R. 98. 57.—Panz. 7. 20.—Germ. M. IV. 51. 3.—Burm. 3. var. a.—*trifasciatus* De G. 186. 6. pl. 11. f. 25.—*dianthi* Le P. Serv. 608. 2.—La Cigale brune des œillets. Stoll. 77. pl. 19. f. 105-B.

Dessous du corps et pattes d'un grisâtre brun, quelquefois d'un jaune pâle. ♂♀.

Environs de Paris et dans toute la France.

1° — ARGOCÉPHALE. *argocephalus**. Tête et devant du

(1) Κατά, le long, γραμμὴ, ligne.

(2) Πτύλον, salive.

(11) LÉVIPÈDES. PLANIDORSES. MÉLANAPHRE. 389

prédorsum d'un jaune tranchant, les deux taches latérales des homélytres apparentes.

2° — BIFASCIÉ. *bifasciatus* Linn. Les deux taches latérales des homélytres apparentes, avec la tête et le prédorsum concolores, grisâtres, tachés de brun.

3° — GRISÂTRE. *griseszens**. D'un grisâtre pâle uniforme, les taches ayant complètement disparu.

HYPOMIE.

425. *Hypomius* (1). Rougeâtre ferrugineux assez pâle, ou noir; uniforme. Long. 0,004.

Quelquefois le ventre d'un rouge carmin.

Nous supposons cette espèce distincte de la précédente tant à cause de la petitesse comparative de sa taille que par un faciès particulier, quoiqu'on pourrait, au premier abord, la classer parmi les variétés d'un grisâtre, ou ferrugineux, ou noir uniforme de la précédente espèce.

France; Piémont (Ghiliani).

MÉLANAPHRE.

426. *Melanaphrus* (2). Entièrement noir foncé sauf la tête, quelquefois pâle. Long. 0,007.

capitatus Fabr. E. IV. 56. 41. — *bifasciatus* Burm. 122. 3. var. e.

Abdomen et pattes quelquefois d'un jaune ferrugineux plus ou moins pâle, avec le ventre noir. ♂.

Midi de la France.

1° — CAPITÉ. *capitatus* Fabr. Tête et devant du prédorsum pâles. ♀.

2° — TOUT NOIR. *perniger**. Entièrement noir en dessus. ♂♀.

(1) Τ'πὶ, son, ὁμὸς, semblable.

(2) Μέλας, noir, ἀφρός, écume.

390 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (14)

Mont-de-Marsan (Perris); Milan (Villa).

12. (11). Bord antérieur de la tête très aplati, tranchant.

MISPACHATHE.

427. *Mispachathus* (1). Ferrugineux assez uniforme. Long. 0,004-5.

Homélytres offrant, à la base vers la côte externe, une bande transverse grise plus ou moins sensible; extrémité des homélytres aussi quelquefois grise; homélytres quelquefois d'un grisâtre uniforme tacheté de ferrugineux. ♂♀.

Orléans (Fairmaire); Mont-de-Marsan (Perris); Piémont (Ghiliani).

13. (10). Homélytres courtes, bombées en forme de coquille.

LÉPYRONIE.

428. *Lepyronia* (2). Grisâtre uniforme, avec deux bandes noires en forme de chevron brisé triangulaire sur chaque homélytre. Long. 0,006-8.

coleoptrata Linn. 708. 23. — Germ. M. IV. 54. 11. — Am. Serv. 567. 3. — *angulata* Fabr. R. 97. 49. — Panz. 103. 10. — Fall. Cic. 13. 3. — Burm. 123. 5.

Brune en dessous; base des cuisses, genoux et extrémité des jambes jaunâtres; quelquefois des taches brunes sur la tête; le chevron des homélytres quelquefois entièrement effacé. ♂♀.

Commune aux environs de Paris et dans toute l'Europe; elle vient aussi de l'Amérique septentrionale.

14. (7). Pattes simples, sans épines, la tête notablement aplatie et dilatée au-delà des yeux.

(1) Hébreu, מִסְפַּחַת, *mispachath*, abcès qui suppure.

(2) Λεπυρόν, coquille d'œuf.

(14) LÉVIFÈDES. PLANIDORSES. ÉPITÉNIE. 391

ULOPE.

429. *Ulopa* (1). Jaune-grisâtre, avec des bandes transverses irrégulières brunes sur les homélytres. Long. 0,003-4.

obtecta Fall. — Germ. M. IV. 54. 1. — Burm. 106. — Blanch. 201. 2. — Am. Serv. 558. — *ericetorum* Le P. Serv. 765. 1. — *ericæ* Ahr. 3. 24.

Tête arrondie et légèrement échancrée au bord antérieur; front renflé mais non sillonné transversalement; yeux grands, oblongs; ocelles peu distincts, placés très près du bord postérieur de la tête, quelquefois cachés sous le bord antérieur du prédorsum; antennes courtes, insérées dans une cavité, sous un rebord de la tête assez loin des yeux, les deux premiers articles très courts, épais, le troisième presque cylindrique, la soie terminale assez longue; bec court, cylindrique, un peu déprimé; prédorsum court, transversal, un peu arrondi postérieurement; écusson très petit, triangulaire; homélytres un peu plus longues que l'abdomen, ovalaires, légèrement coriaces, bombées en forme de coquille et formant une espèce de carène ou arrête aiguë à leur réunion sur le dos, à cellules pentagonales irrégulières, les nervures saillantes; point d'ailes inférieures; abdomen court, avec ses bords aplatis; pattes de moyenne grandeur, à peu près d'égale longueur entre elles; cuisses légèrement fusiformes; jambes prismatiques; tarses de trois articles distincts.

France méridionale; rare aux environs de Paris; ordinairement sur la bruyère.

ÉPITÉNIE.

430. *Epitænia* (2). Semblable à la précédente, mais les

(1) Οὐλή, cicatrice, ὀψ, face.

(2) Ἐπί, sur, ταινία, bande.

392 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉROCELLES.

homélytres pâles avec trois bandes longitudinales noires. Long. 0,003.

Tête pâle, avec deux grosses taches en forme de bandes divergentes en avant et partant du prédorsum, d'un noir ferrugineux ainsi que les yeux; quelques linéoles brunes à l'extrémité de chaque homélytre et réunissant vers cette partie les deux bandes longitudinales brunes externes; la troisième bande un peu plus large, placée le long de la suture. ♂?

Avec la précédente. Nous n'en connaissons qu'un seul individu (Muséum).

SUBDIVISION II.

SERRIPÈDES. *SERRIPEDES* (1). Am. Serv.

Les Serripèdes se distinguent de tous les autres Homoptères par des jambes postérieures ayant une rangée d'épines de chaque côté en dessous (fig. 75).

Ils se subdivisent en Supérocelles et Antérocelles.

TRIDIVISION I.

SUPÉROCELLES. *SUPEROCELLI* (2).

Cicada Linn. — Geoffr. — Fabr. — Panz. — *Tettigonia* Geoffr. — Germ. — Burm. — *Ledra* Fabr. — Germ. — L. Duf. — Burm. — Curt. — Guér. — Blanch. — Am. Serv. — *Cercopis* Fabr. — Coqb. — Panz. — *Jassus* Fabr. — *Membracis* Ol. — Panz. — Tign. — *Penthimia* Germ. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Scaris* Le P. Serv. — Burm. — Blanch. — Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de l'autre par des ocelles placés sur le vertex. (fig. 76 aa).

(1) *Serra*, scie, pes, pied.

(2) *Super*, sur, ocellus, ocelle.

(1) SERRIPÈDES. SUPÉROCELLES. TETTIGONE. 393

1. (2). Corps allongé, linéaire.

Tête arrondie antérieurement en forme de croissant; front renflé, sillonné transversalement. — Yeux assez petits, peu saillants. — Ocelles un peu plus distants entre eux que des yeux, placés sur la ligne antérieure de ces derniers. — Antennes insérées dans une cavité en avant et près des yeux, la soie terminale longue. — Prothorax transversal, coupé presque droit postérieurement. — Écusson triangulaire, assez grand. — Homélytres légèrement coriaces, linéaires, arrondies au bout; ailes inférieures aussi longues que les homélytres. — Pattes grêles, les quatre jambes antérieures à peu près cylindriques, munies d'une double rangée de très fines épines en dessous; jambes postérieures beaucoup plus longues que les autres, et terminées par une demi-couronne d'épines; tarses de trois articles, le premier aussi long que les deux autres ensemble, le dernier muni de deux crochets.

Les épines des jambes postérieures, beaucoup plus longues et plus fortes que celles des autres jambes, paraissent être mobiles.

TETTIGONE (fig. 75, 76).

431. *Tettigonia* (1). Verte jaunâtre, les homélytres d'un vert plus ou moins foncé avec une bordure jaune le long de la côte externe. Long. 0,008-9.

viridis Linn. 711. 46. — Fabr. R. 75. 65. — Fall.

Cic. 28. 4. — Germ. M. IV. 72. 25. — Burm. 118.

4. — La Cigale verte à tête pauachée. Geoffr. 417. 5.

Tête en dessus, devant du prédorsum et écusson ordinairement jaunes, avec deux gros points noirs sur le vertex; dessous du corps et pattes jaunâtres. ♂♀.

(1) *Tettig*, cigale.

394 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (2)

Paris et dans toute la France, au bord des eaux et dans les prés humides.

MÉLANÈVRE.

432. *Melaneura* (1). Semblable à la précédente, mais les homélytres d'un brun pâle, veinées de noir.

arundinis Germ. M. IV. 71. 24.

• Dans les roseaux, avec la précédente.

MÉLANCHLOË.

433. *Melanchloa* (2). Semblable aux précédentes, mais les homélytres d'un noir foncé luisant, sans la bordure latérale jaune.

Avec les précédentes.

2. (1). Corps large, ovalaire.

LÈDRE.

434. *Ledra*. Grise verdâtre en dessus, avec deux cornes comprimées, en forme d'oreilles, sur le prédorsum. Long. 0,015-18.

aurita Linn. 706. 7. — Fabr. R. 24. 1. — Ol. VII. 666. 26. — Panz. 50. 18. — Tign. 12. pl. 5. f. 4. — Latr. G. III. 158. 1. — Germ. M. IV. 54. — L. Duf. R. 98. 1. — Burm. 116; G. I. f. 1. — Curt. pl. 676. — Guér. Ic. pl. 59. f. 7. — Blanch. 194. pl. 15. f. 2. — Am. Serv. 577. — Le Grand-Diable. Geoffr. 422. 17. pl. 3. f. 1. — La Cigale à oreilles. Stoll. 30. pl. 4. f. 22.

Tête grande, large, aplatie, membraneuse, en triangle très obtus au bord antérieur, avec une faible carène longitudinale sur le vertex; ocelles petits, très rapprochés l'un de l'autre; homélytres grandes, arrondies au bout, beaucoup plus longues que l'abdomen, légèrement coriaces, à nervures saillantes et formant un réseau à mailles

(1) Μίλας, noir, νέρων, nervure.

(2) Μίλας, noir, χλόα, herbe.

2) SERRIPÈDES. SUPÉROCELLES. PENTHIMIE. 395

irrégulières et nombreuses, pointillées de brun rougeâtre, avec une grande tache peu distincte touchant le bord externe vers la base, ainsi que leur extrémité, plus pâles; ailes inférieures transparentes, presque aussi longues que les supérieures; dessous du corps d'un jaunâtre mat; pattes assez longues, les postérieures beaucoup plus que les autres, frangées, leur bord externe notablement dilaté, membraneux.

Rare aux environs de Paris, sur le chêne; commune dans le midi de la France.

PENTHIMIE.

435. *Penthimia* (1). Noire uniforme ou tachée de rouge. Long. 0,004-5.

atra Fabr. R. 93. 27. — Coqb. 34. pl. 8. f. 9. — Germ. M. IV. 48. 1. — Burm. 115. — Blanch. 174. — Am. Serv. 581. — *æthiops* Panz. 61. 17. — *hæmorrhœa* Fabr. R. 93. 28. — Panz. 61. 16. — *thoracica* Panz. 61. 18. — *sanguinicollis* Fabr. R. 94. 29.

Corps en ovale court, ramassé, légèrement bombé en dessus, lisse et luisant; tête courte, transversale, presque aussi large que le prothorax, arrondie au bord antérieur; yeux grands, non saillants; ocelles écartés l'un de l'autre, très petits, placés sur la ligne antérieure des yeux, assez près du bord antérieur de la tête; antennes insérées en avant des yeux dans une cavité, sous un rebord de la tête, la soie terminale assez courte; prédorsum transversal, légèrement arqué au bord antérieur, le bord postérieur court, légèrement échancré suivant la courbe du bord antérieur, les bords latéraux entre la tête et l'insertion des ailes très courts; écusson grand, triangulaire à angle obtus, avec une forte impression transverse au milieu; ho-

(1) Πίνθιμος, lagubre.

mélytres coriaces, recouvrant tout l'abdomen, fortement arquées au bord externe, un peu en recouvrement l'une sur l'autre à leur extrémité; ailes inférieures un peu plus courtes que les supérieures, transparentes, enfumées; pattes antérieures et intermédiaires de moyenne grandeur; jambes postérieures très longues, arquées, leurs épines fortes et grandes, avec une frange de poils longs et raides au côté supérieur.

Dans toute l'Europe. Variétés:

1°—NOIRE. *atra* Fabr.—*æthiops* Panz. Toute noire.

2°—HÉMORRHOËE. *hæmorrhœa* Fabr. Noire, avec deux points rouges sur le prédorsum.

3°—THORACIQUE. *thoracica* Panz. Semblable aux précédentes, mais le prédorsum rouge et les homélytres rougeâtres.

TRIDIVISION II.

ANTÉROCELLES. *ANTEROCELLI* (1).

Cicada Linn. — Geoffr. — De G. — Stoll. — Fabr. — Fourcr. — Panz. — Coqb. — Fall. — *Flata* Fabr. — *Jassus* Fabr. — Germ. — Curt. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Cercopis* Fabr. — *Eupelix* Germ. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Acocephalus* Germ. — Burm. — Am. Serv. — *Selenocephalus* Germ. — Burm. — Am. Serv. — *Bythoscopus* Germ. — Burm. — *Typhlocyba* Germ. — Burm. — *Ambycephalus* Curt. — Am. Serv. — *Evacanthus* Le P. Serv. — Burm. — Blanch. — Am. Serv. — *Macropsis* Lew. — Am. Serv. — *Pediopsis* Burm. — Am. Serv. — *Platymetopius*, *Oncopsis*, *Athysanus*, *Doltocephalus* Burm. — *Aglena* Am. Serv.

Cette tridivision se distingue de la précédente par des ocelles placés au bord antérieur de la tête (fig. 77, 78,

(1) *Anterius*, en avant, *ocellus*, ocelle.

81 aa), devant les yeux. Elle est une des plus difficiles de tous les Rhynchotes à classer et à étudier à cause de la multitude des espèces qu'elle renferme et du peu de caractères tranchés que ces espèces présentent pour les différencier entre elles.

1. (2). Tête prolongée en cylindre au delà des yeux.

DORYDIE.

436. *Dorydium* (1). Jaune pâle, la tête prolongée en forme de pieu. Long. (ailes compr.) 0,009.

lanceolatum Burm. G. I.

Prolongement céphalique aussi long que le reste du corps, allant en diminuant de grosseur vers son extrémité, celle-ci aplatie et arrondie en palette; ocelles assez distincts, placés dans la tranche latérale un peu en avant des yeux; ceux-ci gros, non saillants; prothorax transversal, légèrement arqué au bord antérieur, coupé droit postérieurement, ses côtés courts, ne dépassant pas la ligne de ceux de la tête; écusson assez grand, en triangle équilatéral; homélytres légèrement transparentes finissant en pointe et dépassant notablement l'abdomen; celui-ci conique; pattes assez courtes, les épines des jambes postérieures, fines, courtes. ♀.

Sicile (Ghiliani).

2. (1). Tête non prolongée en cylindre au delà des yeux.
3. (14). Bord antérieur de la tête aplati, tranchant.
4. (5). Tête très aplatie, le front fortement caréné longitudinalement, en dessous.

EUPÉLIX.

437. *Eupelix* (2). Grisâtre ou brunâtre assez uniforme. Long. 0,005-7.

(1) Δόρυ, lance.

(2) Εὖ, bien, πάλαι, casque.

398 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (6)

cuspidata Fabr. R. 79. 86. — Fall. Cic. 22. 1. — Germ. M. IV. 94. 1; F. 4. 22. — Burm. 112. G. I. — Blanch. 196. — Am. Serv. 582.

Tête à bords membraneux, plus large que le corps, en triangle équilatéral, avec quelques bandes brunes et une faible carène sur le vertex, la carène du front, en dessous, très forte, noirâtre; yeux petits, presque divisés en deux par le bord tranchant de la tête; ocelles placés assez loin d'eux, dans la tranche du bord antérieur; antennes insérées en dessous de la tête, dans une fossette; prédorsum presque en carré transversal, un peu arqué antérieurement et échancré postérieurement, légèrement caréné longitudinalement au milieu; écusson court, triangulaire; homélytres en ovale allongé, beaucoup plus longues que l'abdomen, légèrement coriaces mais à nervures longitudinales fortes et saillantes; ailes inférieures transparentes, un peu moins longues que les homélytres; pattes grêles, assez courtes. ♂♀.

France moyenne, et midi de l'Europe.

5. (4). Front non fortement caréné longitudinalement.
6. (7). Une cavité ou large fossette de chaque côté du bord antérieur de la tête en avant des yeux.

PAROPIE.

439. *Paropia* (1). Jaune grisâtre, plus ou moins tachée de noir. Long. 0,0035.

scanica Fall. Cic. 65. 1. — Herr. Sch. F. 126. 1. —
scutata Germ. M. IV. 79. 5; F. 11. 22. — Burm.
113; G. I.

Tête subtriangulaire, légèrement arrondie à son bord antérieur, plus ou moins tachée de noir; bords des deux cavités latérales assez tranchants, ces cavités en forme de

(1) Παρά, à côté, ὅψ, face.

(10) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. PLATYMÉTOPE. 399

triangle allongé; ocelles très saillants, placés un dans chaque cavité, à l'extrémité; antennes placées au dessous du bord inférieur des cavités, en avant des yeux; front assez inégal, offrant trois lignes élevées à peine distinctes, les deux latérales un peu plus prononcées et plus courtes; yeux gros, saillants; prédorsum, quelquefois noir, offrant une légère carène longitudinale médiane, son bord postérieur légèrement sinué au milieu; écusson assez petit, presque arrondi postérieurement; homélytres en ovale pointu au bout, presque opaques, un peu plus longues que l'abdomen, les nervures fortes et très saillantes, avec cinq cellules terminales qui viennent aboutir immédiatement au bord extrême; pattes courtes, assez fortes, les cuisses non épaissies; jambes postérieures très peu plus longues que les autres, avec six fines épines seulement de chaque côté. ♀.

Paris; midi de la France (Perris); Milan (Villa).

7. (6). Point de cavité latérale en avant des yeux.
8. (13). Tête triangulaire (fig. 77).
9. (12). Point de bandes transverses blanches sur les homélytres.
10. (11). Homélytres aussi longues que l'abdomen.

PLATYMÉTOPE.

439. *Platymetopius* (1). Brun grisâtre en dessus, avec deux grandes taches triangulaires d'un vert luisant tranché de chaque côté des homélytres. Long. 0,006.

vittatus Fabr. R. 67. 23. — Germ. F. 7. 20. — Burm.
G. (*Jassus*). f. 4. — *undatus* De G. 119. pl. 11. f. 24.
— Fall. Cic. 29. 7.

Tête en triangle très aigu et aplati, ses bords latéraux, ceux du prédorsum et des homélytres, ainsi que le des-

(1) Πλάτυς, large, μέτωπον, front.

400 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (10)

sous du corps et les pattes, d'un jaune verdâtre pâle; les grandes taches vertes latérales en triangle obtus, leur angle venant atteindre à peu de distance du bord interne des homélytres, légèrement et ordinairement circonscrites par une teinte noire; la tache postérieure à contour ordinairement plus indécis et n'atteignant pas l'extrémité des homélytres, lesquelles tombent perpendiculairement de chaque côté du corps ou se contournent en cornet pour former une espèce de tube à cette extrémité.

Fort de l'Ecluse (Goureau); Troyes (Berton); Mont-de-Marsan (Perris). Nous la voyons aussi étiquetée de l'Amérique septentrionale.

ARGOSTAGUE.

440. *Argostagum* (1). Jaune d'or luisant, les homélytres parsemées de faibles taches blanches hyalines. Long. 0,007.

Tête notablement moins allongée que dans l'espèce précédente et en triangle moins aigu, les homélytres s'appliquant perpendiculairement l'une contre l'autre à leur extrémité dans le repos.

France (Goureau); Mont-de-Marsan (Perris).

ACOCÉPHALE (fig. 77).

441. *Acocephalus* (2). Gris verdâtre ou jaunâtre, ordinairement moucheté de noir. Long. 0,007-8.

costatus Panz. 61. 14. — Germ. M. IV. 93. 36. — Burm. 112. 1; G. I. — Stoll, pl. 20. f. 110.

Très commun dans toute l'Europe et aux environs de Paris dans les prairies.

Il est quelquefois de couleur toute grise, sans mouche-

(1) Ἀργός, blanc, σταγών, goutte.

(2) Ἀκὴ, tranchant, κεφαλή, tête.

(12) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. ALBIGÈRE. 401

tures noires ♂♀, ou même d'un brun ferrugineux assez foncé uniforme ♀.

DIATÉNIOPS.

442. *Diateniops* (1). Brun ou jaunâtre, avec deux bandes transverses jaunes ou vertes, l'une sur la tête en avant des yeux et l'autre au bord antérieur du pré-dorsum. Long. 0,007.

striatus Fabr. R. 96. 40. — Burm. 112. 2. — *rusticus* Fall. Cic. 23. 1.

Les nervures longitudinales des homélytres blanchâtres, ce qui rend ces dernières comme striées. ♂♀.

Aussi commun que la précédente espèce et dans les mêmes lieux.

11. (10). Homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

CASSASSE.

443. *Cassassus* (2). Grisâtre uniforme, les homélytres d'une opacité transparente, de forme presque circulaire, n'atteignant pas le quart de la longueur de l'abdomen. Long. 0,004.

Tête et abdomen plus ou moins tachetés de brun. ♀.

Italie (Bianconi).

12. (9). Des bandes transverses blanches ou brunes sur les homélytres.

ALBIGÈRE †.

444. *Albiger* (3). Jaune d'ocre, les homélytres pâles, avec deux bandes transverses noires, l'une au milieu, l'autre avant l'extrémité. Long. 0,004.

(1) Διά, à travers, τανία, bande, ὤψ, face.

(2) Hébreu, צר, *catsais*, tronquer.

(3) *Albus*, blanc, *gero*, porter.

402 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (14)

Germ. F. 17. 17.—*serratulæ* Fabr. 54. 46.—Herr. Sch. F. 130. 5.—Burm. G (*Jassus*).

France? Allemagne.

PENTHOTÉNIE.

445. *Penthotænia* (1). Noire foncée mate, avec trois bandes transverses blanches en dessus. Long. 0,004.

bifasciata Linn. 706. 10.—Fall. Cic. 26. 3.—Herr. Sch. F. 125. 1; 153. 4.—*tricincta* Curt. pl. 620.

Les bandes assez larges et d'un blanc vif tranchant, également espacées entre elles, la première passant sur le prédorsum, la seconde derrière l'extrémité de l'écusson, et la troisième avant l'extrémité des homélytres.

France.

13. (8). Tête de forme semicirculaire (*fig. 78*).

SÉLÉNOCÉPHALE (*fig. 78*).

446. *Selenocephalus* (2). Jaune grisâtre, ordinairement tacheté et pointillé de noir ferrugineux. Long. 0,007-8.

obsoletus Germ. M. IV. 93. 35. — Burm. 111; G. I.—Am. Serv. 583.

Corps assez large, court; tête ne formant qu'un bord étroit au delà du prédorsum, le front sillonné transversalement; ocelles insérés près des yeux dans le bord tranchant de la tête; prédorsum légèrement arqué antérieurement et échancré postérieurement; écusson triangulaire, pas plus long que lui; homélytres plus longues que l'abdomen, leur bord interne un peu élargi à l'extrémité et en recouvrement de l'un sur l'autre.

Midi de la France; Milan (Villa).

14. (3). Bord antérieur de la tête arrondi, non tranchant.

(1) Πένθος, deuil, ταινία, bande.

(2) Σελήνη, lune, κεφαλή, tête.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 207

(17) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. BYTHOSCOPE. 403

15. (22). Tête aussi large que le prothorax, arqué en avant et ne formant qu'un rebord étroit en avant du prédorsum (*fig. 80*).

16. (19). Homélytres sinuées à leur bord interne (*fig. 82 a*) en recouvrement l'une sur l'autre à l'extrémité.

Cette extrémité présente, au bord interne, un petit rebord membraneux assez long (*fig. 82*) qui n'existe pas dans la division opposée. Les mâles ont, dans certaines espèces de ce groupe, un renflement notable en massue à l'extrémité des antennes.

17. (18). Homélytres allongées, de grandeur ordinaire.

PANIME.

447. *Panimius* (1). Vert jaunâtre uniforme, les homélytres légèrement coriaces dans toute leur étendue. Long. 0,007.

lanio Panz. 32. 10. — *varius* Am. Serv. 585 (*nec* Fabr.).

Corps plus ramassé que dans la suivante espèce, plus ou moins lavé de rougeâtre. ♀.

Paris. Nous rapportons avec doute à la même espèce un individu du midi de la France qui n'a que 0,005 de longueur (Perris).

BYTHOSCOPE (*fig. 80*).

448. *Bythoscopus* (2). Vert jaunâtre ou brun, avec deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson, ordinairement. Long. 0,007.

lituratus Fall. Cic. 60. 2.—Herr. Sch. F. 143. 13. — *varius* Germ. M. IV. 82. 6; F. 16. 18.—Burm.

(1) Hébreu, פָּנִים, *panim*, face, devant.

(2) Βυθός, fond, σκοπία, regarder.

G. I. f. 1, 2. — *lineolatus* Le P. Serv. 613. 2. — *dorsiger* Le P. Serv. 613. 3.

Homélytres plus allongées que dans le précédent, transparentes surtout vers l'extrémité, avec les nervures brunes. ♂♀.

Dans toute l'Europe. Variétés :

1° — LITURÉ. *lituratus* Fall. — *varius* Germ. — *lineolatus* Le P. Serv. Les deux taches sur l'écusson, sans la bande dorsale transverse de la suivante. ♂♀.

2° — DORSIGÈRE. *dorsiger* Le P. Serv. Les deux taches noires sur l'écusson, avec une bande dorsale transverse brune sur les homélytres. ♀.

3° — UNIFORME. *uniformis**. Pâle, les taches noires de l'écusson, effacées.

IDIOCÈRE.

449. *Idiocerus* (1). Très semblable au précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété, mais plus petit, avec les deux taches noires triangulaires de la base de l'écusson, plus deux autres petits points noirs en arrière sur son disque, ces points et taches disparaissant quelquefois. Long. 0,005.

populi Linn.? 709. 32. — Fall. Cic. 60. 3. — Herr. Sch. F. 143. 14. — *coryli* Linn.? 712. 51. — *fulgidus* Fabr. R. 87. 13. — *biguttatus* Fabr. R. 87. 11. — *margarita* Le P. Serv. 612. 1. — *stigmatalis* Lew. T. L. I. 48. pl. 7. f. 2.

Avec le précédent. Variétés :

1° — BIGUTTULÉ. *biguttatus* Fabr. — *populi* Linn.? — *stigmatalis* Lew. Sans la bande dorsale de la suivante.

2° — MARGUERITE. *margarita* Le P. Serv. — *coryli* Linn.? — *fulgidus* Fabr.? Homélytres blanchâtres, avec une bande dorsale transverse jaunâtre à reflet doré.

(1) Ἰδίος, propre, κέρας, corne.

LEUCOSPILÉ.

450. *Leucospilus* (1). Jaunâtre ferrugineux, taché de brun, avec le bord interne des homélytres, à la base, irrégulièrement et assez largement taché de blanc vif. Long. 0,004.

Coins latéraux du prédorsum, ainsi que l'écusson, fortement tachés de blanc; deux taches noires triangulaires à la base de ce dernier; corps plus ramassé, homélytres moins allongées que dans les deux espèces précédentes. ♀.

Piémont (Ghiliani).

18. (17). Homélytres notablement raccourcies, proportionnellement beaucoup plus courtes que dans la division opposée.

HYOSCOPE.

451. *Hyoscopus* (2). Brun, tacheté de verdâtre, les nervures des homélytres largement teintées de brun. Long. 0,004.

reticulatus Curt. pl. 636.

Front noir en avant, bordé latéralement de vert; vertex vert, avec trois taches noires; prédorsum noir, avec une bande médiane transverse et le bord postérieur verdâtre; écusson noir, avec une petite tache verte de chaque côté, au delà du milieu; cellules discoïdales des homélytres d'un blanchâtre transparent; ailes inférieures légèrement enfumées, avec une teinte irisée; pattes d'un verdâtre ferrugineux. ♀.

France (Muséum); Angleterre.

19. (16). Homélytres non sinuées à leur bord interne et

(1) Λευκός, blanc, σπίλος, tache.

(2) Ὑπό, sous, σκοπεῖν, regarder.

406 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (20)

non en recouvrement l'une sur l'autre à l'extrémité.

20. (21). Homélytres aussi longues que l'abdomen ordinairement.

ONCOPSIS.

452. *Oncopsis* (1). Verdâtre, plus ou moins nuancé de jaune rougeâtre ferrugineux. Long. 0,008.lanio Linn. 710. 37.—Fabr. R. 86. 4. —Germ. M. IV. 81. 1. —Fall. Cic. 59. 1. —Burm. 109. 1; G (*Bythoscopus*). —Blanch. 198. 4.—Am. Serv. 585. —*brunneus* Fabr. R. 87. 10.

Environs de Paris.

PROSTIGMODÈRE.

453. *Prostigmoderus* (2). Grisâtre; deux gros points ronds noirs sur le vertex et deux autres sur le prédorsum, touchant le bord antérieur. Long. 0,003.*venosus* Germ. M. IV. 86. 18; F. 5. 20. —Herr. Sch. F. 143. 5.

Plus ou moins taché de ferrugineux ou de noir; deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson; nervures des homélytres brunes, tranchant plus ou moins sur un fond pâle. ♂♀.

Paris; midi de la France.

Les homélytres sont quelquefois plus courtes que l'abdomen.

HYPAULACIE.

454. *Hypaulacia* (3). Grisâtre-brune, avec deux petits points noirs sur le vertex, seulement. Long. 0,003.

Un faible sillon transverse suivant la forme circulaire

(1) ὄγκος, enflure, éminence, ὄψις, face.

(2) πρὸς, en avant, στίγμα, point, ὄρεα, cou.

(3) ὑπὸ, sous, αὐλάξ, sillon.

(21) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. RÉSOME. 407

et près du bord prédorsal antérieur; nervures des homélytres brunes tranchant sur un fond jaunâtre.

France (Muséum).

RÉSOME.

455. *Resomus* (1). Blanchâtre; deux gros points noirs sur le vertex, et deux autres sur le bord antérieur du prédorsum. Long. 0,003.*puncticeps* Germ.? F. 17. 12.

Une linéole longitudinale brune sur le vertex entre les deux gros points noirs; front plus ou moins tacheté de noir ou de brun; trois lignes longitudinales brunes sur le prédorsum, dont une médiane, avec un petit point noir presque imperceptible de chaque côté, près du bord antérieur; quelquefois un autre gros point noir de chaque côté, touchant le bord antérieur; la bande latérale de chaque côté plus ou moins large ou même divisée; une tache triangulaire noire de chaque côté à la base de l'écusson, et une autre tache noire au milieu; les nervures noires des homélytres formant une triple rangée de cellules blanches irrégulières, y comprises les cellules basales plus allongées, les intermédiaires et celles de l'extrémité, au nombre de trois par chaque rang, non comprise la grande cellule qui les accompagne et qui part de la base, le long de la côte externe, non plus que les deux ou trois cellules qu'on remarque en outre du côté du bord interne; abdomen plus ou moins taché de noir; pattes blanches, tachées de noir. ♂♀.

Midi de la France (Perris); Italie (Bianconi).

21. (20). Homélytres beaucoup plus courtes que l'abdomen.

(1) Chaldéen, ܪܫܡ, *rescham*, signe.

408 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (24)

ZINNÉVIE.

456. *Zinnevia* (1). Jaunâtre sale, tachetée de brun ferrugineux, assez velue. Long. 0,002.

Homélytres en ovale assez étroit et allongé, ne dépassant pas le milieu de l'abdomen, opaques, d'un jaune sale, avec des taches brunes en forme de bandes longitudinales irrégulières; ailes inférieures pas plus longues et à peu près de même forme que les homélytres; pattes jaunâtres, tachetées de brun. ♂.

Italie (Bianconi).

22. (15). Tête triangulaire ou en forme de croissant au delà du prédorsum.

23. (26). Tête ne faisant qu'un rebord de forme anguleuse au devant du prédorsum (fig. 79).

24. (25). Homélytres de couleur uniforme.

PÉDIOPSIS (fig. 79).

457. *Pediopsis* (2). Vert tendre uniforme, sans tache, quelquefois plus ou moins ferrugineux. Long. 0,005-6.

virescens Fabr.? R. 79. 84. — Fall. Cic. 52. 45. — Lew. T. L. I. 50. pl. 7. f. 3. — Burm. G (*Bythoscopus*). f. 16. — Am. Serv. 586. — *assimilis* Germ.? F. 17. 15.

Environs de Paris. ♂♀.

PACÉCHIE.

458. *Pacechia* (3). Verte pâle ou ferrugineuse; deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. Long. 0,006.

nassata Germ. F. 17. 13. — Herr. Sch. F. 143. 8.

(1) Hébreu, זיננ, *zinnev*, couper la queue.

(2) Πεδίον, surface unie, ὤψις, face.

(3) Hébreu, נקע, *pacach*, avoir des yeux.

(24) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. MECDARIE. 409

Tête notablement anguleuse, avec trois points frontaux gros, ronds, disposés en triangle obtus, quelquefois disparaissant, au bord antérieur; quelquefois aussi un point noir semblable au dessous de chaque œil, à côté de la hanche antérieure; une tache oblongue, disparaissant quelquefois, de chaque côté du prédorsum, touchant le bord antérieur. ♀.

Paris; midi de la France (Perris). L'individu de Paris est ferrugineux et n'offre qu'un point noir frontal médian, sans les taches prédorsales.

STIGMOCRATE.

459. *Stigmocratus* (1). Vert jaunâtre, plus ou moins taché de ferrugineux, avec deux petits points noirs au bord antérieur de la tête. Long. 0,006.

quadrinotatus Herr. Sch. F. 122. 4. c.

Tête un peu moins anguleuse que dans l'espèce précédente; un point brun de chaque côté sur le haut du front, au dessous des points du vertex; quelquefois les homélytres (sauf la base verte) d'un ferrugineux taché de pâle; quelquefois la tête et le prédorsum entièrement ferrugineux, avec les homélytres d'un verdâtre pâle, largement tachées de ferrugineux; d'autres fois deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. ♀.

Environs de Paris; midi de la France (Perris).

MECDARIE.

460. *Mecdaria* (2). Noire, avec le bord externe des homélytres d'un jaune tranchant. Long. 0,006.

marginata Herr. Sch. ? F. 143. 7.

Corps étroit, plus élancé que dans les précédentes; tête

(1) Στιγμα, point, κραίς, tête.

(2) Hébreu, נקד, *cadar*, prendre une robe obscure.

notablement anguleuse; une ligne longitudinale médiane indécise sur le prédorsum teintée d'un jaune assez tranchant; le bord jaune des homélytres très étroit; dessous du corps et pattes jaunes tachés de noir. ♀.

Midi de la France (Perris).

25. (24). Homélytres transparentes à nervures noires ou brunes (du moins ordinairement?).

DALAGUE.

461. *Dalagus* (1). Brun verdâtre, le bord postérieur du prédorsum légèrement échancré, le bord antérieur de la tête encore plus court que dans l'espèce suivante. Long. 0,005.

reticulatus Herr. Sch. F. 126. 4.

Deux points noirs sur le bord antérieur de la tête, et deux autres ordinairement plus petits sur le vertex; deux autres principaux points noirs sur le bord antérieur du prédorsum, avec deux taches brunes plus ou moins prononcées près du bord postérieur, tous ces points et taches variant ou disparaissant plus ou moins; écusson plus ou moins tacheté de brun; dessous du corps et pattes jaunâtres, légèrement tachetés de brun rougeâtre. ♂♀.

Environs de Paris; midi de la France.

EPIRRHÈNE.

462. *Epirrhæna* (2). Blanchâtre pâle, le bord postérieur du prédorsum coupé droit, avec deux gros points noirs ronds sur le vertex. Long. 0,004.

Bord antérieur de la tête peu anguleux, avec quelques taches d'un ferrugineux brunâtre sur le front ainsi que sur le prédorsum; une tache noire triangulaire de chaque

(1) Hébreu, דָּלַג, *dalag*, sauter.

(2) Ε'πιρραίνω, répandre sur.

côté de l'écusson; les nervures de la base des homélytres blanches, le reste des nervures noires; dessous du corps plus ou moins taché de noir.

Environs de Troyes (Berton).

HÉPHATHE.

463. *Hephathus* (1). Noir, les yeux, les genoux et les jambes pâles. Long. 0,003.

nanus Herr. Sch. F. 143. 6.

Bord antérieur de la tête à peine anguleux, aussi court que dans le *Dalagus*; son bord postérieur liséré et le prédorsum légèrement bordé postérieurement de pâle; homélytres blanches, avec les nervures brunes, les nervures extrêmes à peine un peu plus nuancées de brun que les autres; du reste, très semblable au *Dalagus*, sauf la taille et la couleur. ♀.

Piémont (Ghiliani).

Un individu de Milan (Bianconi) est verdâtre, avec deux taches noires triangulaires à la base de l'écusson. Est-ce la même espèce?

Nous rapportons aussi, mais avec doute, à la même espèce un individu du midi de la France, un peu plus grand (0,0037), où les nervures des homélytres sont vertes.

26. (23). Tête en forme de croissant ou en triangle plus ou moins allongé au delà du prédorsum.

27. (50). Homélytres toujours aussi longues que l'abdomen dans les deux sexes (2).

(1) Hébreu, הֶפְתָּה, *hephatha*, obscurité.

(2) Cette sous-subdivision et quelques autres, dans les Antérocelles, sont fondées sur des caractères parfois si incertains qu'elles ne peuvent guère servir que de guide secondaire à celui qui voudra reconnaître une espèce;

412 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (29)

28. (35). Corps en ovale assez large, non presque linéaire comme dans la division opposée.

29. (30). Corps en ovale plus allongé que dans la division suivante.

EPISTICTIE.

464. *Epistictia* (1). Jaunâtre ou grisâtre, les homélytres finement mouchetées de blanc et de brun. Long. 0,006-9.

atomaria Fabr. R. 97. 48. — Germ. M. IV. 83. 8; F. 16. 16. — Burm. 110. 1; G (*Jassus*). fig. 1.

Dessus du corps moucheté de taches rousses; les mouchetures blanches des homélytres consistant en un certain nombre de nervures ou de parties de nervures blanches; quelques taches brunes à l'extrémité des homélytres, notamment une plus prononcée que les autres touchant la côte externe près de son contour apical; les autres aussi longues que les homélytres, légèrement enfumées. ♀

Commune dans les prairies.

JASSUS.

465. *Jassus*. Grisâtre, moucheté de noir, d'une nuance, en général, plus foncée que la précédente. Long. 0,006-7.

mixtus Fabr. R. 86. 7. — Germ. M. IV. 82. 7; F. 16. 17. — Burm. 111. 2. — *plebeius* Fall. Cic. 36. 19. — *atomarius* Am. Serv. 587.

Du reste, semblable à la précédente espèce, avec laquelle il est facile à confondre. ♂♀.

Commun partout avec la précédente.

il faut, pour plus de sûreté, que l'on compare quelquefois l'application des deux divisions opposées à l'insecte, et que, si on ne l'a pas trouvé avec certitude dans celle des deux divisions qui d'abord a paru s'y appliquer, on passe ensuite à l'autre division pour savoir s'il ne l'y rencontrera pas.

(1) Επὶ, sur, σπιζω, moucheter.

(29) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. CALÉMIE. 413

CHLOROCHRIE.

466. *Chlorochria* (1). Jaune verdâtre très pâle uniforme. Long. 0,007.

Abdomen noir, sauf les bords latéraux et son extrémité; homélytres transparentes, légèrement enfumées, avec une teinte de carmin.

France (Goureau).

XANTHOLUES.

467. *Xantholues* (2). D'un jaune ferrugineux uniforme à reflet doré, avec deux petits points ronds noirs très marqués, sur le vertex, près du bord antérieur. Long. 0,007.

Dessous du corps plus ou moins taché de noir.

Environs de Paris; Troyes (Berton); Milan (Villa). ♀.

STACTOGALE.

468. *Stactogala* (3). Vert pré uniforme, sauf la tête un peu jaunâtre, les homélytres mouchetées de blanc. Long. 0,005-6.

Extrémité des homélytres tachée de brun, avec deux principales taches blanches touchant la côte externe, les taches blanches très pâles; dessous du corps et pattes d'un vert tendre.

Paris; Mont-de-Marsan (Perris).

CALÉMIE.

469. *Calemia* (4). Jaune grisâtre uniforme, le ventre noir. Long. 0,003-4.

(1) Χλωρός, vert, ὀχρὸς, pâle.

(2) Ξανθός, jaune, λούω, laver.

(3) Στακτή, goutte, γάλα, lait.

(4) Hébreu, כלם, calam, faire confusion.

414 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (32)

Triangle formé par la tête assez aigu et allongé. ♂♀.

Commun aux environs de Paris. Cette espèce est facile à confondre avec la Cestocéphale; mais sa forme un peu moins allongée, sa couleur plus grisâtre, et son triangle céphalique plus prononcé l'en font distinguer.

30. (29). Corps en ovale plus court, plus ramassé que dans la division précédente.

31. (34). N'ayant pas les homélytres blanches à nervures d'un noir tranchant.

32. (33). Pas de bandes transverses blanches ou pâles sur les homélytres.

SANAQUE.

470. *Sanachus* (1). Brun ferrugineux uniforme, le corps notablement large, court et ramassé, la tête aussi large que le prothorax. Long. 0,005.

brevis Herr. Sch. F. 143. 15.

Midi de la France; rare aux environs de Paris. ♂♀.

NACIE.

471. *Nacia* (2). Jaune verdâtre uniforme. Long. 0,005.

D'un faciès très analogue au précédent, mais un peu moins large, moins ramassé; homélytres dépassant à peine l'extrémité de l'abdomen.

Piémont (Ghiliani).

PELTOPHLYCTE.

472. *Peltophlyctis* (3). Verdâtre, sans points noirs sur le vertex ni sur le front, avec deux gros points d'un rouge-orange à la base de l'écusson. Long. 0,005.

(1) Hébreu, טָנַח, *isanach*, sauter.

(2) Hébreu, נָקָה, *nakia*, sans tache.

(3) Πάλη, bouclier, ἐλκτική, pustule.

(32) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. PENTHOPITTE. 415

Des nuances brunâtres fondues sur le vertex, sur la partie postérieure du prédorsum et à l'extrémité des homélytres; sillons transverses du front noirs, et dessous du corps taché de noir.

France (Goureau).

LIMONATTE.

473. *Limonattus* (1). Noir, moucheté de grisâtre plus ou moins pâle, le corps court, assez notablement ramassé. Long. 0,004.

abdominalis Fabr. R. 98. 61.—Fall. Cic. 31. 10.—Germ. F. 17. f. 19.—Herr. Sch.? F. 125. 2.

Quatre principaux points noirs sur la tête, dont deux au bord antérieur et deux sur le vertex, ces points se changeant quelquefois en simples mouchetures, plus ou moins apparentes; prédorsum, écusson et homélytres, plus ou moins mouchetés de brun; celles-ci ayant un léger bord interne dans leur quart extrême; abdomen noir en dessus. ♂♀.

Très commun à Paris et dans toute l'Europe.

PENTHOPITTE.

474. *Penthopitta* (2). D'un noirâtre de poix en dessus, la tête et le devant du prédorsum tachés ou nuancés de jaunâtre sombre. Long. 0,004.

Tête en triangle curviligne assez allongé et aigu; nervures de l'extrémité des homélytres irrégulièrement jaunâtres; dessous du corps noir; pattes noires, les genoux et les jambes antérieures plus ou moins pâles. ♀.

Midi de la France (Perris).

Nous rapportons avec doute à la même espèce des in-

(1) Λείμων, pré, ἄττω, sauter.

(2) Πένθος, deuil, πίττα, poix.

416 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (33)

dividus de Paris dont les homélytres sont plus tachetées de grisâtre, et dont le triangle formé par la tête est un peu moins allongé. (*Penthopitta dubia**).

MIRZAQUE.

475. *Mirzacha* (1). D'un noir foncé luisant uniforme, avec cinq principales taches rondes blanches transparentes entourées de quelques autres plus petites, à l'extrémité des homélytres. Long. 0,003-4.

fenestrata Herr. Sch. F. 122. 5.

Les cinq principaux points ronds de l'extrémité des homélytres disposés ainsi, 2 au bord externe, 2 au bord interne, le 5^e au milieu, entre 3 autres points plus petits; une autre tache blanche au bord externe, plus rapprochée du milieu, et un autre point blanc au bord interne, au milieu, ces taches blanches plus ou moins étendues ou multipliées; ailes inférieures blanches; yeux gris; pattes antérieures et intermédiaires blanches, quelquefois les cuisses noires et les jambes aussi tachées de noir; pattes postérieures noires.

Midi de la France (Perris).

33. (32). Des bandes transverses blanches ou pâles sur les homélytres.

PSIMMYTHIMAS.

476. *Psimmythimas* (2). Brun grisâtre, moucheté, avec deux bandes transverses sur les homélytres, teintées de blanc, la bande basilaire oblique touchant l'écusson. Long. 0,005.

La tête mouchetée de blanc, de noir et de rouge; les bandes transverses des homélytres plus ou moins distinc-

(1) Hébreu, מִרְצָח, *mirzach*, deuil.

(2) Ψιμμυθος, céruse, ιμας, lanière.

(34) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. PROSTICTOPS. 417

tes, formées de mouchetures d'un blanc de céruse assez vif, mêlées de noir; extrémité des homélytres offrant des taches hyalines; pattes brunes, pointillées de noir.

Marseille.

DIADESMIE.

477. *Diadèsmia* (1). Noire ferrugineuse, avec deux bandes transverses assez larges sur les homélytres, blanches. Long. 0,003.

trifasciata Fabr. R. 98. 58.—Coqb. 34. pl. 8. f. 10.

Corps court, ramassé; deux taches de chaque côté de la tête sur le vertex, et une bande transverse interrompue au milieu, au bord antérieur du prédorsum, d'un ferrugineux plus pâle, ainsi que le dessous du corps et les pattes; pointe extrême des homélytres transparente et blanchâtre comme les deux bandes transverses. ♀.

Environs de Paris; Mont-de-Marsan (Perris).

34. (31). Homélytres blanches, à nervures longitudinales d'un noir tranchant.

PROSTICTOPS.

478. *Prostictops* (2). Verdâtre pâle, avec quatre gros points noirs rangés sur la même ligne au bord antérieur de la tête, et les homélytres pâles avec les nervures noires. Long. 0,005.

A peine quelques autres taches brunâtres répandues sur le reste du corps, notamment quatre indécises aussi rangées en arc, sur le prédorsum, près du bord antérieur, et une petite, de chaque côté, à la base de l'écusson.

Piémont (Ghiliani).

(1) Διά, à travers, δίσμιν, bandelette.

(2) Πρό, en avant, στικτός, pointillé, ὠψ, face.

PRODESMIE.

479. *Prodesmia* (1). Noire; une bande transverse, interrompue au milieu, sur la tête, et deux continues sur le prédorsum, d'un blanc tranchant. Long. 0,003.

histrionica Fabr. R. 98. 62. — Fall. Cic. 30. 8. — Herr. Sch. F. 122. 3.

Un point blanc à l'extrémité de la tête, au milieu; une petite bande transverse formée par deux espèces de points blancs qui se touchent, sur le vertex en avant de l'œil de chaque côté; une faible bande transverse au bord prédorsal antérieur, formée notamment par deux points qui se touchent au milieu; la bande transverse postérieure régulière, large; homélytres blanches, les nervures formant six lignes longitudinales noires, la nervure la plus proche de la côte se bifurquant vers l'extrémité; ces nervures venant atteindre une assez large bande transverse brune; l'extrémité de l'homélytre, derrière cette bande, en forme de croissant blanc; pattes blanchâtres, tachées de brun. ♂.

Midi de la France (Perris).

35. (28). Corps plus allongé, plus linéaire que dans la division opposée.

36. (45). Tête ayant des bandes ou des taches noires.

37. (40). Homélytres ayant des bandes transverses ou de gros points noirs.

38. (39). Des lignes transverses noires sur le vertex.

AGLÈNE.

480. *Aglena* (2). Noire, avec deux larges bandes trans-

(1) Πρὸς, devant, δίσμων, bandelette.

(2) Δ privatif, γλῆνη, œil, parce que les ocelles sont quelquefois non parents.

verses irrégulières sur les homélytres d'un vert pâle. Long. 0,009.

acuminata Fabr. R. 76. 68. — Germ. M. IV. 72. 27. — *ornata* Herr. Sch. F. 154. 1. — Am. Serv. 575.

Trois lignes transverses arquées sur le vertex, et trois linéoles longitudinales sur le front, l'une médiane, les deux autres latérales, avec les sillons transverses, d'un jaune vert; une ligne arquée au bord antérieur du prédorsum, ses côtés et trois taches allongées sur son disque, de cette couleur; deux principaux points semblables à la base de l'écusson; les deux bandes des homélytres placées l'une à la base et l'autre au-delà du milieu; le bord interne et l'extrémité des homélytres lisérés de blanchâtre, avec une ou deux taches de la couleur des bandes, qui disparaissent quelquefois, près de l'extrémité, au côté externe; ailes inférieures légèrement enfumées; pattes noires, annelées ou tachetées de jaune verdâtre. ♂♀.

Marseille, et dans toute l'Europe méridionale.

Dans cette espèce les ocelles existent réellement (Voyez: Am. Serv. 575), et sont placés au bord antérieur de la tête, comme dans tous les autres Antérocelles.

39. (38). Point de lignes transverses noires sur le vertex.

TYPHLOCYBE.

481. *Typhlocyba* (1). D'un vert tendre, avec quatre taches noires sur les homélytres et leur extrémité brune. Long. 0,004.

carpini Fourcr. 191. — Vill. 469. 44. — *picta* Fabr. R. 77. 75. — Herr. Sch. F. 112. 23. — Burm. 107. 2. — *urticae* Fabr. R. 77. 76. — Fall. Cic. 50. 41. — Herr. Sch. F. 124. 4. — La Cigale verte à points noirs. Geoffr. 426. 25.

(1) Τυφλός, aveugle, κύβη, tête.

420 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (41)

Deux gros points noirs sur le vertex; une petite tache noire au bord antérieur du prédorsum et une tache plus grande de chaque côté, laquelle se confond quelquefois avec l'antérieure; deux points noirs carrés à la base de l'écusson; les taches noires des homélytres placées en quinconce, deux au bord interne, la première touchant l'écusson, et deux au bord externe, la première en forme de ligne oblique, allongée, brunâtre, un peu au dessus de la seconde du bord interne; une grande tache brune irrégulière et mêlée de blanchâtre à l'extrémité. ♂♀.

Environs de Paris, et dans toute l'Europe; sur la guimauve, suivant M. Perris.

Les points ou taches noires de la tête, du prédorsum, de l'écusson et des homélytres, se confondant quelquefois et donnant à l'insecte une teinte beaucoup plus brune. C'est ce qui paraît constituer plus spécialement la *picta* Fabr.

PYROTÉNIE.

482. *Pyrotænia* (1). D'un vert pâle, tout le vertex entre les yeux, le disque prédorsal et l'écusson, d'un brun chocolat, avec deux bandes longitudinales d'un rouge carminé sur chaque homélytre. Long. 0,004.

La bande transverse brune qui existe sur les homélytres, un peu avant le milieu, assez large, très peu prononcée, formée par une nuance brunâtre; homélytres très transparentes, très légèrement brunies à l'extrémité; ailes inférieures aussi longues et de la nuance de cette extrémité; le disque brun ferrugineux du prédorsum, laissant de chaque côté au bord vert pâle très tranché. ♀.

Environs de Gisors, en août (Muséum).

40. (37). Homélytres sans bandes ni gros points noirs.

(1) Πῦρ, feu, ταινία, bande.

(43) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. TÉTRASTACTE 421

41. (42). Tête ayant une bande transverse noire.

PROTÉNIE.

483. *Protænia* (1). D'un vert tendre assez uniforme, à peine nuancé de brunâtre ferrugineux. Long. 0,005.

striola Fall. Cic. 44. 32. — Germ. F. 15. 15. — *frenata* Germ. M. IV. 86. 16 (Burm. G. [*Jassus*] fig. 2).

La bande transverse du vertex étroite, allant d'un œil à l'autre et partant de leur bord antérieur, avec une linéole verte placée au devant de cette bande noire et circonscrite elle-même par une autre linéole noire qui sépare le vertex du front; celui-ci fortement sillonné de noir transversalement, avec une ligne longitudinale jaune au milieu, qui sépare les sillons transversaux; chaperon vert jaunâtre avec cinq lignes longitudinales noires, la médiane elle-même divisée quelquefois en deux; quelques nuances brunâtres indécises et fondues sur le prédorsum et l'écusson, ainsi que sur les homélytres dans l'intervalle des nervures, avec des points rares excessivement fins semés çà et là quelquefois; dessous du corps largement taché de noir foncé. ♂♀.

Paris (Guérin-Méneville); Alger (Lucas)?

42. (41). Tête sans bande transverse noire.

43. (44). Tête ayant plus de deux points noirs.

TÉTRASTACTE.

484. *Tetrastactus* (2). Vert tendre uniforme, avec quatre gros points noirs sur la tête. Long. 0,005.

quadrinotatus Fabr. R. 78. 77. — Panz. 103. 7. — Fall. Cic. 46. 35. — Germ. F. 14. 15. — *pusillus* Ross.

Les deux premiers points placés au bord antérieur de

(1) Πρὸς, en avant, ταινία, bande.

(2) Τέτρα, quatre, στακτή, goutte.

422 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (43)

la tête, rapprochés; les deux autres en arrière, sur le vertex, distants; deux petites taches noires sur le front et les côtés du prosternum largement tachés de noir. ♀.

Paris; Milan (Villa).

ACROSTIGME.

485. *Acrostigmus* (1). Vert pâle; quatre gros points sur la tête, avec une linéole de chaque côté entre eux et deux points à la base de l'écusson, noirs. Long. 0,003-4.

sexnotatus Fall. Cic. 47. 36. — Germ. F. 14. 13.

Les deux premiers points de la tête plus gros que les autres, placés au bord antérieur, rapprochés; chacune des deux linéoles transverses partant d'un point noir placé au bord de l'œil; les sillons transverses du front, noirs; les points de l'écusson triangulaires, très distants entre eux; homélytres très transparentes, nuancées d'un reflet doré; flancs du prosternum largement tachés de noir. ♀.

Paris.

PENTASTIGMOPS.

486. *Pentastigmops* (2). Vert tendre, avec cinq points noirs sur la tête, et les homélytres tachetées de brun. Long. 0,003.

pulchellus Herr. Sch. ? F. 124. 6.

Les points noirs de la tête placés deux en dessous au haut du front, deux en avant sur le vertex et l'autre en arrière touchant le bord du prédorsum; le disque de ce dernier plus ou moins nuancé de brun, offrant deux petits points noirs plus ou moins sensibles à son bord antérieur, ainsi que l'écusson; les taches noires des homélytres consistant notamment en des nuances brunes placées dans

(1) Ἀκρος, sommet, στιγμα, point.

(2) Πέντε, cinq, ὀφ, face, στιγμα, point.

(44) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. OPOSTIGME. 423

les cellules le long des nervures qui sont notablement pâles; abdomen fortement taché de noir; les pattes pâles.

Paris? (Muséum); midi de la France, sur la guimauve (Perris).

La figure d'Herrich Scheffer présente sur l'écusson deux gros points noirs qui disparaissent à peu près entièrement dans ces individus. Est-ce une espèce différente?

44. (43). Tête n'offrant que deux points noirs.

EPIMILTIE.

487. *Epimiltia* (1). Teinte de rouge mat uniforme en dessus. Long. 0,006.

Les deux points noirs très gros placés tout au bord antérieur de la tête; celle-ci en forme de rebord assez étroit à peu près de même largeur dans toute son étendue; dessous du corps d'un jaune clair teinté de rouge; extrémité des homélytres d'un jaunâtre sombre hyalin, les nervures teintées de rouge carminé vif. ♀.

France (Goureau).

OPOSTIGME.

488. *Opostigmus* (2). Vert jaunâtre uniforme, avec deux gros points noirs en avant sur le vertex, les homélytres légèrement transparentes. Long. 0,005.

punctifrons Fall. Cic. 42. 29. — Herr. Sch. F. 126. 6.

Tête assez anguleuse en avant; deux petites taches noires derrière la pointe extrême de l'écusson; segments abdominaux noirs, lisérés de vert; pattes tachées de brun. ♀.

Midi de la France (Perris).

(1) Επὶ, sur, μέλτος, vermillon.

(2) Ὠψ, face, στιγμα, point.

424 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (44)

IÉDIDIE.

489. *Iedidia* (1). D'un vert jaunâtre uniforme; deux points noirs assez gros au bord antérieur de la tête et un point prédorsal médian semblable, qui disparaît quelquefois, touchant le bord antérieur. Long. 0,004.

Extrémité des homélytres plus transparente, légèrement tachée de brun; abdomen noir, les segments lisérés de vert, quelquefois vert, taché de noir. ♀.

Environs de Paris, jusqu'en septembre.

STACTOPELTE.

490. *Stactopeltus* (2). Jaunâtre; deux gros points noirs à la base de l'écusson et les homélytres très transparentes, nuancées de brun. Long. 0,003.

Les deux points noirs du vertex très gros, le prédorsum taché de brun et l'abdomen presque entièrement noir; les nuances brunes des homélytres larges, en forme de deux ou trois larges bandes transverses indécises.

France (Goureau).

Nous rapportons à la même espèce un individu (Muséum) d'un jaune pâle uniforme, offrant seulement les deux gros points ronds du vertex et ceux encore plus gros de la base de l'écusson, avec l'abdomen taché de noir. Long. 0,002.

HYPOSTICTE.

491. *Hyposticta* (3). D'un vert assez uniforme, très légèrement nuancé de brunâtre, les deux points noirs du vertex assez indécis. Long. 0,003.

Dessous du corps assez fortement taché de noir; yeux

(1) Hébreu, יְדִיד, *iedid*, aimable personne.

(2) Στακτή, goutte, πάλιν, bouclier.

(3) ῥ'πὸ, sous, στικτός, pointillé.

(46) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. PHLOGOSPILÉ. 425

verts; front vert, avec quelques légers sillons transverses noirs et une ligne longitudinale brune entre eux, à peine prononcée; jambes et tarses annelés ou du moins tachetés de noir.

France.

PHLOGOSPILÉ.

492. *Phlogospila* (1). Jaune pâle, avec une bande rouge occupant chaque côté du prédorsum, et se prolongeant sur les homélytres. Long. 0,0035.

tilia Fall. Cic. 57. 55.

Un point rouge en avant des deux gros points noirs du vertex et formant triangle avec eux; une bande rouge allant d'un œil à l'autre, en dessous, sur le haut du front; un anneau ovalaire irrégulier rouge sur le disque prédorsal; un petit point noir de chaque côté, à la base de l'écusson, avec un peu de rouge; la bande rouge qui se prolonge sur le milieu de chaque homélytre, se divisant en deux qui vont atteindre, en s'élargissant un peu, l'une le bord interne, vers le milieu, et l'autre l'extrémité de l'homélytre, à ce même bord interne.

Paris (Guérin-Méneville).

Quelquefois les bandes rouges s'effacent presque entièrement et il ne reste guère que les points noirs. Nous ne pouvons croire que cette espèce ne soit qu'une variété de la *Phlogoténie*, avec laquelle elle a pourtant beaucoup de rapport.

45. (36). Tête sans bande transverse ni gros points noirs.

46. (47). Homélytres tachées de noir ou de rouge.

(1) Φλόξ, flamme, σπῆλος, tache.

CHLOROPLEGME.

493. *Chloroplegma* (1). Noire en dessus, avec de grandes taches vertes tranchées sur les homélytres. Long. 0,0035.

vittata Linn. 710. 36.— Fall. Cic. 56. 53.— Germ. M. IV. 73. 28; F. 6. 20.

Tête verte, avec deux taches brunes indécises à la base du vertex; une première tache verte médiane sur la suture des homélytres, près de la base; une autre grande tache verte en segment de cercle assez long, touchant le bord externe des homélytres et une autre encore beaucoup plus grande le long du bord externe, hyaline, irrégulière; ces deux principales taches hyalines à la suite l'une de l'autre, avec quelques autres très petites à l'entour; dessous du corps et pattes d'un vert pâle.

Paris, en juin, dans les lieux frais et ombragés, sur l'herbe, au bord des eaux; Italie (Bianconi).

HYPOSTILBE.

494. *Hypostilba* (2). Jaune verdâtre pâle, avec l'écusson et deux larges bandes transverses sur les homélytres, bruns. Long. 0,0035.

nitidula Fabr. R. 79. 88.— Herr. Sch. F. 164. 10.

—La Cigale à deux bandes brunes. Geoffr. 425. 22.

La première bande placée près de la base, la seconde au-delà du milieu. ♂♀.

Paris (Muséum).

FLAMMIGÈRE.

495. *Flammigera* (3). Jaune pâle, avec deux bandes longitudinales étroites et ondulées d'un rouge cerise sur le prédorsum et les homélytres. Long. 0,0035.

(1) Χλωρός, vert, πλῆγμα, plaie.

(2) ὑπὸ, sous, στίλβω, luire.

(3) *Flamma*, flamme, *gero*, porter.

Fourcr. 190. 24.— *blandula* Ross. 1263.— Fall. Cic. 57. 56.— *quercus* Fabr.? R. 79. 89.— Herr. Sch. F. 124. 7.— La Cigale flamboan te. Geoffr. 426. 24.

Les deux bandes partant de la tête rapprochées l'une de l'autre sur le prédorsum et allant en serpentant, une sur chaque homélytre; écusson un peu nuancé de brun; les ailes irisées.

Paris, dans les maisons ou près d'elles, sur l'herbe. On la trouve dans le reste de l'Europe, l'Italie et même la Suède.

PHLOGOTÉNIE.

496. *Phlogotænia* (1). Jaune pâle; deux points sur le vertex, deux bandes prédorsales qui se prolongent sur les homélytres et trois bandes longitudinales sur chaque homélytre, d'un rouge brique. Long. 0,0035.

albostriella Herr. Sch. F. 164. 11.

La bande rouge touchant la côte externe des homélytres, la plus large; les deux autres bandes de chaque homélytre, très larges aussi; toutes les trois droites, assez également espacées entre elles, s'arrêtant avant l'extrémité; cette extrémité d'un jaunâtre d'écaille transparent. ♀.

Midi de la France (Perris).

La tête et l'écusson sont tachés de noir dans un individu venant d'Italie (Bianconi).

47. (46). Homélytres d'un vert ou verdâtre uniforme.

48. (49). Tête ne formant qu'un rebord étroit et arqué au devant du prédorsum, de même largeur dans toute son étendue.

CHLOAPALE.

497. *Chloapala* (2). D'un vert pré tendre ou jaune pâle

(1) Φλόξ, flamme, ταινία, bande.

(2) Χλόα, herbe verte, ἀπαλός, tendre.

428 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (49)

uniforme, le corps notablement allongé, linéaire. Long. 0,004-5.

Les ailes inférieures blanches, irisées; l'extrémité des homélytres d'un transparent plus léger et moins vert que la base.

Paris; midi de la France (Perris).

49. (48). Tête subtriangulaire en avant ou en croissant un peu plus large au milieu que sur les côtés.

CESTOCÉPHALE.

499. *Cestocephala* (1). D'un grisâtre jaune verdâtre pâle; quatre petits points noirs, 2 en avant, 2 en arrière sur le vertex, aussi fins que la piqure d'une aiguille. Long. 0,003.

Paris. ♂.

PELTOSPILE.

499. *Peltospila* (2). Verte pâle; deux taches triangulaires noires sur l'écusson. Long. 0,003.

Ventre noir, le bord extrême des segments faiblement liséré de vert; quelques nuances brunâtres sur la tête et le prédorsum. ♀.

Environs de Paris.

LEPTOCHLORE.

500. *Leptochloris* (3). D'un vert pré jaunâtre uniforme, l'extrémité des homélytres légèrement teintée d'un brun doré. Long. 0,003.

ulmi Linn. 711. 49.—De G. 189. 8. pl. 12. f. 12-19.—Fabr. R. 78. 81.—Fall. Cic. 49. 39.—Burm.

(1) Κεστός, piqué par une aiguille, κεφαλή, tête.

(2) Πέλτη, écusson, σπίλος, tache.

(3) Λεπτός, grêle, χλωρός, vert.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 233

(52) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. ÉVACANTHE. 429

107. 1. — La Cigale moucheron verte. Geoffr. 427. 27.

Homélytres allongées, linéaires, enveloppant le corps, ♂♀.

Paris, sur les arbres, et dans tout le reste de l'Europe.

XANTHAPALE.

501. *Xanthapala* (1). Semblable à la précédente, mais toute jaune, les homélytres légèrement teintées de verdâtre.

rosæ Linn. 712. 50.—Herr. Sch. F. 124. 1. — *flavescens* Fabr. R. 79. 85.—Fall. Cic. 53. 48. — La Cigale des charmillles. Geoffr. 428. 28.

Paris, notamment sur les charmillles, qu'on ne peut toucher, dit Geoffroy, sans en faire voler une multitude, en automne; et dans toute l'Europe.

Elle dépose ses œufs sur les rosiers.

50. (27). Homélytres ordinairement plus courtes que l'abdomen au moins dans les femelles.

51. (54). Tête triangulaire à angle presque droit en avant, plus aigu, plus allongé que dans la division opposée.

52. (53). Une bande longitudinale noire, interrompue au milieu, sur les homélytres.

EVACANTHE.

502. *Evacanthus* (2). Jaune rougeâtre, le prédorsum jaune au milieu, noir de chaque côté. Long. 0,007.

interruptus Linn. 710. 35.—De G. 186. 7. pl. 12. f. 6. — Fabr. R. 76. 67. — Panz. 32. 8. — Tign.

(1) Ξανθός, jaune, ἀπαλός, tendre.

(2) Εὖ, bien, ἀκανθα, épine.

159.—Germ. M. IV. 72. 26.—Fall. Cic. 28. 5.—
Burm. 116. 2.—Blanch. 193. 2. pl. 15. f. 1.—Am.
Serv. 575.—La Cigale jaune à raies noires obliques.
Geoffr. 419. 9.

Une tache noire irrégulière de chaque côté de la tête en dessus et formant la base de la bande noire qui va s'étendre de chaque côté sur le prédorsum et les homélytres, celles-ci sans bord interne prononcé à leur extrémité, plus courtes que l'abdomen dans les femelles; une bande noire analogue de chaque côté de l'abdomen; front sillonné transversalement. ♂♀.

Dans toute l'Europe; assez rare aux environs de Paris.

MÉLANDÈRE.

503. *Melanderus* (1). Semblable au précédent, mais le prédorsum entièrement noir, seulement liséré de rougâtre au bord postérieur.

Dessus de la tête noir sans ligne longitudinale jaune au milieu, seulement plus ou moins tacheté de jaunâtre; homélytres aussi longues que l'abdomen, dans les deux sexes, ayant un rebord interne prononcé assez long à leur extrémité. ♂♀.

Avec le précédent, dont il n'est peut-être qu'une variété?

53. (52). Pas de bande longitudinale noire sur les homélytres.

AMBLYCÉPHALIE.

504. *Amblycephalius* (2). D'un jaunâtre ferrugineux,

(1) Μελάς, noir, δέρον, cou.

(2) Ἀμβλύς, obtus, κεφαλή, tête. Le nom d'*Amblycephalus* a été créé par Kuhl, en 1827, pour un genre de reptile.

les homélytres à nervures blanchâtres, les cellules en carré long tachées de brun et formant quelquefois des espèces de bandes transverses. Long. 0,007.

acuminatus Herr. Sch. F. 111. 9.—*interstinctus* Fall.?
Cic. 29. 6.—*Germari* Curt. pl. 572.—Am. Serv. 588.

Vertex taché de brun ferrugineux, avec une légère carene longitudinale noire au milieu et un point rond noir de chaque côté près de sa base, lesquels se changent quelquefois en une grande tache noire occupant tout le milieu du vertex en forme de large bande longitudinale; une ligne longitudinale médiane sur le prédorsum, avec une autre de chaque côté, assez larges, brunes; deux grandes taches blanches indécises peu sensibles sur les homélytres en forme de bandes transverses obliques partant de la côte externe; front sillonné transversalement. ♀.

France septentrionale; Angleterre.

XANTHOCHRÉE.

505. *Xanthochrea* (1). D'un vert jaunâtre clair vif, l'abdomen conique, dépassant notablement l'extrémité des homélytres dans les femelles. Long. 0,004-5.

microcephala Herr. Sch. F. 164. 8.

Homélytres en ovale assez court, sans rebord interne à leur extrémité; celle-ci légèrement transparente et non colorée de vert comme le reste; base de l'abdomen noire en dessus; front sillonné transversalement; quelquefois le corps entièrement noir; pattes jaunes, plus ou moins tachées de noir, quelquefois noires avec les jambes et les genoux jaunes seulement. ♂♀.

Paris; Midi (Perris).

(1) Ξανθός, jaune, ὀχρὸς, pâle.

432 RHYNCH. HOMOPT. BIOCELLES. ANTÉRICORNES. (53)

Les homélytres dépassent assez notablement l'abdomen dans un mâle du midi de la France.

DELTOCÉPHALE.

506. *Deltocephalus* (1). Jaunâtre ou grisâtre; les homélytres ocellées à nervures blanches, avec des petites cellules oblongues plus ou moins cernées ou teintées de brun en dedans le long des nervures. Long. 0,003.

ocellatus Scop. E. C. 116. 383. — Germ. F. 17. 18.

— *ocellaris* Fall. Cic. 33. 13. — Herr. Sch. F. 129.

11. — Burm. G (*Jassus*). — *sabulicola* Curt. pl. 633. — La Cigale géographique ? Geoffr. 427. 26.

L'abdomen dépassant à peine l'extrémité des homélytres, cette extrémité sans rebord interne prononcé; quelquefois la tête et le prédorsum offrant des taches d'un rouge cerise assez vif. ♀.

Paris; Orléans (Fairmaire); Alger (Lucas); Bologne (Bianconi).

PÉDÉMATIE.

507. *Pedemati* (2). Vertex, prédorsum et homélytres d'un gris verdâtre ou jaunâtre clair, l'abdomen noir, ses segments annelés, d'un blanc bleuâtre. Long. 0,002-3.

Corps gros, ramassé, la pointe de l'abdomen dépassant assez notablement l'extrémité des homélytres; celles-ci d'un coriace légèrement transparent, les nervures blanchâtres, avec l'intérieur des cellules nuancées d'un brun ferrugineux, qui forme tache; dessous du corps entièrement noir; pattes noires, avec les articulations et les épines jaunes pâles. ♀.

Paris.

(1) Δέλτα, triangle, κεφαλή, tête

(2) Πεδήμα, saut.

DE LA SOCIÉTÉ ENTOMOLOGIQUE. 237

(54) SERRIPÈDES. ANTÉROCELLES. CHORTOPHILE. 433

54. (51). Tête en triangle très obtus.

ATHYSANUS.

508. *Athysanus* (1). D'un blanc sale, avec un arc transversal sur la tête et des linéoles sur les homélytres, noirs. Long. 0,006.

argentatus Fabr. R. 77. 72. — Coqb. 32. pl. 8. f. 5.

— Herr. Sch. F. 126. 5. — Burm. G (*Jassus*). f. 2. —

interstitialis Germ. M. IV. 90. 2; F. 16. 20.

Un ligne longitudinale indécise médiane sur le prédorsum et un trait analogue de chaque côté; la côte externe des homélytres d'un blanc tranchant qui forme bordure; les nervures en forme de linéoles blanches, avec l'intérieur des cellules, entre elles, formant des linéoles brunes; point de rebord interne prononcé à leur extrémité; une ligne longitudinale médiane sur l'abdomen et une autre de chaque côté, noires; la pointe de l'abdomen dépassant de très peu l'extrémité des homélytres; pattes pâles, tachetées de noir. ♀.

Paris.

CHORTOPHILE.

509. *Chortophilus* (2). Gris brunâtre, tacheté de noir, les homélytres à nervures blanches et le contour des cellules taché de noir. Long. 0,004-5.

Prédorsum offrant quelquefois au bord postérieur une tache noire plus ou moins effacée; abdomen noir, faiblement taché de jaunâtre en dessus et en dessous. bordé de jaune sur les côtés, sa pointe dépassant assez notablement l'extrémité des homélytres, celles-ci sans rebord interne

(1) A privatif, θύσανος, bourd.

(2) Χόρτος, foin, φίλος, ami.

434 RHYNCHOTES. HOMOPTÈRES. — ANTÉROCELLES. (54)

à leur extrémité; pattes grisâtres, tachetées; cuisses deux fois annelées de brun. ♂♀.

Paris; Orléans (Fairmaire).

Cette espèce ressemble beaucoup au Limonatte. N'en serait-elle qu'une variété?

NOTE

POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE L'*HYPONOMEUTA PADELLA*
ET A CELLE DE SES PARASITES.

PAR M. GOUREAU.

(Séance du 28 Janvier 1846.)

L'histoire du genre *Hyponomeuta* est bien connue; je n'en parlerai ici que pour servir d'introduction à celle des insectes qui vivent aux dépens de l'espèce appelée *H. padella*.

Dans le mois de juin 1845, les haies d'aubépine (*Mespilus oxyacantha*) qui entourent les jardins et les vergers des environs de Cherbourg étaient entièrement couvertes de toiles de soie d'un blanc sale filées par une multitude de chenilles qui se tenaient sous cet abri pour ronger les feuilles des arbustes. Le nombre de ces insectes était tellement considérable que les haies ont été dépouillées de leur verdure et mises à nu en très peu de temps. Le 26 juin, les chenilles ont commencé à se changer en chrysalides; ces dernières sont enfermées chacune dans un cocon particulier de même couleur que l'enveloppe commune, suspendues côte à côte la tête en bas, réunies en masse serrée et abritées sous la toile générale. L'insecte parfait s'est montré dans les derniers jours de juillet. Le 26 juin, au moment où l'on trouvait ensemble des chenilles et des chrysalides, ces deux formes de l'insecte se sont présentées de la manière suivante :

Hyponomeuta padella.

Chenille. Long. 11 mill. Cylindrique; brune verdâtre; tête